

Les orphelins de Saint-Gilles



Société Royale
Sambre & Meuse
(A.S.B.L.)

HAUT PATRONAGE

M. Emile Wauthy, Gouverneur de la Province de Namur.
M. Emile Lacroix, Gouverneur honoraire.
Monseigneur R. Mathen, Evêque de Namur.

COMITÉ D'HONNEUR

M. Ernest Montellier.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Mme Françoise Jacquet-Ladrier,
Les Ravins, 3 - 5100 Wépion. Tél. 081 / 46 05 42

Vice-Présidents : M. François Jacques et M. Christian Philippart.

Directeur de la revue : M. Jacques Willemart
rue des Dominicaines, 64 - 5002 Saint-Servais
Tél. 081 / 73 92 98

Secrétaire : Melle Marie-Louise Damoiseau,
chaussée de Louvain, 129 - 5000 Namur. Tél. 081 / 22 26 13

Trésorière : Mme Chantal Willemart-Mat,
rue des Dominicaines, 64 - 5002 Saint-Servais. Tél. 081 / 73 92 98

Membres : Mmes A. Canivet, O. Maréchal-Pelouse, Melles M.-Cl. Offermans, M. George
MM. J. Bovesse, A. Falise, J. Godefroid, A. Guilitte, E. Tonet.

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Cotisation ordinaire :	550 FB
Cotisation de soutien :	650 FB
Cotisation de membre protecteur :	1.000 FB

**Compte : 068-2009608-86 de Sambre et Meuse - Le Guetteur wallon
5000 Namur**

SOMMAIRE

67 A-1991-1

EDITORIAL

p. 2

□ Au seuil de l'an nouveau...
Jacques WILLEMART

HISTOIRE SOCIALE

p. 3

□ Les enfants placés à Vedrin par l'Hospice Saint-Gilles
(1807-1822)
Christian PHILIPPART

ENQUETE

p. 16

□ Croix d'occis (suite)
Jacques WILLEMART

COMPTES RENDUS

p. 19

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 24 novembre 1990

p. 23

BIBLIOGRAPHIE

encart numéroté de IX à XVIII

Bibliographie historique de la province de Namur
pour l'année 1989 (suite et fin)
Jean Bovesse

COUVERTURE

*Namur, l'Hospice Saint-Gilles
(Photo Province de Namur-Tourisme, rue Notre-Dame, 3 à 5000 Namur)*

EDITORIAL

AU SEUIL DE L'AN NOUVEAU...

Renouant avec un usage interrompu voici quelque trente ans, le Conseil d'administration de Sambre et Meuse a voulu dissocier la fonction de président de celle de directeur de la revue. La raison en est simple : de nos jours, il n'est guère aisé de concilier les responsabilités d'une double charge avec les exigences d'une vie familiale et professionnelle. C'est donc dans le but d'améliorer le fonctionnement de l'équipe de travail du Guetteur que cette séparation fut décidée.

D'autre part, en ce début de l'année 1991, nous avons voulu poursuivre l'effort de modernisation de la revue inaugurée par Jean Baudhuin en 1988.

Il y a trois ans déjà, une photographie en noir et blanc venait remplacer l'austère page de couverture qui, sans fioriture aucune, mentionnait le seul titre de la revue... A partir du présent numéro, nous imprimerons cette couverture en quadrichromie afin d'assurer au Guetteur Wallon ce "supplément d'âme" qui, nous l'espérons, contribuera à le mettre davantage en valeur dans la vitrine du libraire ou sur le présentoir de la bibliothèque...

Puissions-nous ainsi rester fidèles au vœu de Jean Baudhuin : "... ce qui compte, c'est cette volonté de continuer au mieux l'œuvre entreprise en échappant à la routine et à l'engourdissement..." (G.W., 1988, n° 1, p.13).

Jacques Willemart
Directeur de la revue

MAINTENANT SUR 2.500 M² A JAMBES (face au SARMA)

berhin

équipe votre bureau



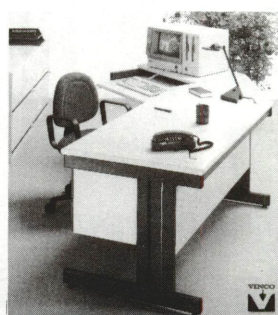
LANIER

UNE NOUVELLE GENERATION DE TELEFAX

Consultez-nous...

- Machines Meubles
- Copieurs Télécopieurs

Avenue Prince de Liège, 205
5100 Jambes Tél. 081 / 31 05 10
Fax 081 / 31 05 19



Importateur en Wallonie du mobilier

VINCO

LES ENFANTS PLACÉS À VEDRIN PAR L'HOSPICE SAINT-GILLES (1807-1822)

En ce début du XIX^e siècle, quantité de familles namuroises font partie du sous-prolétariat, se débattant dans un état d'extrême misère. Certains de ces foyers, bien souvent en "surabondance d'enfants"⁽¹⁾, se voient parfois contraints de les confier à une institution charitable ou bien encore de les abandonner dès leur naissance tantôt sous le porche d'une église, tantôt au coin d'une rue passante.

C'est en dépouillant les registres de l'Etat civil de Vedrin que nous avons trouvé traces du passage d'enfants recueillis par l'hospice Saint-Gilles et placés dans les villages périphériques de Namur. Dès lors, pourquoi ne pas s'interroger sur le devenir de ces "enfants trouvés", ces enfants que les familles, écrasées par les conditions économiques qui règnent à Namur tout au long du XIX^e siècle, ne peuvent entretenir.

LE PAUPERISME

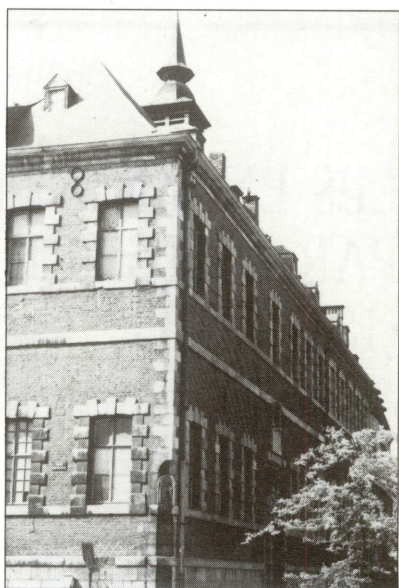
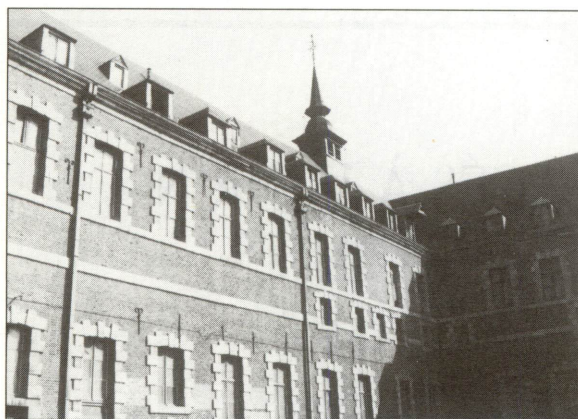
Les causes du paupérisme ont été longuement expliquées par Madame Jeanine Lothe dans son étude sur ce sujet. Il serait vain de vouloir condenser en quelques lignes cet ouvrage incontournable pour qui se penche sur la question préoccupante de la pauvreté au siècle passé⁽²⁾. Aussi, nous en reprendrons les idées déterminantes.

La disparition du régime impérial sera à l'origine de cette longue crise de pauvreté. En cause, la fermeture du marché français qui privera les entreprises namuroises d'une grande part de leur marché d'exportation. Les usines namuroises vivent dès lors des moments difficiles. La coutellerie, la tannerie et la verrerie subissent la concurrence des entreprises anglaises, libérées, elles, du blocus continental. Le commerce périclité et un marasme économique s'installe dans la région. Le chômage apparaît sans que pour cela on ne mette en place un système efficace d'assistance pour cette frange de population si durement touchée. Quantité d'hommes et de femmes se retrouvent sans emploi et sans autres ressources que la mendicité⁽³⁾.

(1) Surabondance d'enfants : expression employée par Madame Jeanine Lothe dans son étude. Cfr. note 2.

(2) LOTHE J., *Paupérisme et bienfaisance à Namur au XIX^e siècle - 1815-1914*, Collection Histoire Pro Civitate, Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, 1978.

(3) *Id.* et plus particulièrement pp. 117-126.



Appelé initialement "Hôpital Notre-Dame" ou "Grand Hôpital", il fut bâti sur les plans du frère Paul de Sainte-Thérèse en 1688. Ces bâtiments vétustes abritaient momentanément les enfants trouvés en attente de placement.

Certes, il existe bien des œuvres de bienfaisance qui, malgré leurs moyens limités, tentent de briser l'engrenage maléfique de la pauvreté. Hélas, que pouvaient faire leurs responsables face à un phénomène qui les dépassait. N'épinglons que ces trois exemples afin d'illustrer l'ampleur de la crise. En 1810, la cotonnerie Bauwens emploie 400 ouvriers ; en 1816, elle n'en occupe plus que 50. En 1812, la sucrerie installée rue de Bruxelles compte une centaine d'emplois ; elle fermera ses portes en 1816. Enfin en 1820, les tanneries mettront les 3/4 de leur personnel au chômage⁽⁴⁾.

La ville dont l'économie est centrée sur ce type de petites industries accuse le coup. En 1811, sur 16.000 habitants que compte Namur, 5000 dépendent des œuvres namuroises ; en 1817, ils seront 8.400 à solliciter l'aide de ces généreuses sociétés⁽⁵⁾.

Comme si cette situation économique ne suffisait pas, deux années de disette (1816, 1817) viendront encore, les prix grimpant, aggraver le sort de ces nombreuses familles issues de la couche populaire. Enfin... et conséquence des coupes sombres pratiquées par les guerres napoléoniennes, l'on assiste à une poussée démographique importante, – ce que les spécialistes appellent les naissances de compensation – rendant encore plus pénible le sort de ces familles "en surcharge d'enfants".

L'ENFANT, VICTIME DE LA PAUVRETE

Toutes ces causes induisent le même effet : une pauvreté de plus en plus poignante dans les couches sociales au départ déjà défavorisées. L'adulte peut se priver... se débrouiller... il n'en est pas de même pour l'enfant... que dire du nourrisson. Si l'adolescent trouve parfois un travail – travail pénible qui le prive bien souvent de sa dignité d'enfant – les benjamins n'auront d'autre solution que d'être confiés à l'Hôpital civil qui se chargera de leur avenir. Beaucoup de parents se résoudront à l'abandon, se promettant toutefois de reprendre leur enfant lorsque

(4) *Id.*, p. 119.

(5) *Id.*, pp. 119 et sv.

les jours seront meilleurs. Avant de les exposer⁽⁶⁾ sur le parvis d'une église ou au coin d'une rue passante, ils marqueront l'enfant de certains signes de reconnaissance afin d'envisager une éventuelle restitution : un papier épinglé sur le linge : "Vous l'apeler Marie Ch..., elle nè pas batisé" ; parfois le choix du vêtement sera le signe distinctif : un bonnet noir avec une marque blanche ou encore des rubans roses cousus sur les manches d'une blouse⁽⁷⁾ seront des moyens de reconnaître leur progéniture.

Consciente de la gravité de la situation, l'autorité française avait tenté par l'installation d'un tour d'endiguer le phénomène. Hélas, cette création, loin de répondre à ce souhait, fut à l'origine de l'augmentation du nombre des abandons. Si de 1806 à 1812 (1812 : date de la mise en fonction du tour à l'Hospice Saint-Gilles), l'on ne dénombre que 146 renoncements par an, de 1813 à 1822 (1822 : date de sa suppression), l'on en déplore en moyenne 226 par an⁽⁸⁾, et aux autorités de constater que "bien des jeunes filles venues des campagnes voisines viennent accoucher et retournent sans leur enfant"⁽⁹⁾.

Recueilli dans un premier temps par l'institution publique, l'enfant trouvé ou abandonné recevra un nom par les responsables de la maison hospitalière. Une loi du XI germinal an XI défend de donner des noms courants. C'est ainsi que l'on rencontre des enfants répondant au nom de Bellorophon, Capitrasse, Belleforet (...) Watson ou bien encore Wagner. Nous en reparlerons. Il sera baptisé et gardé, le temps de trouver une famille qui le prendra en charge⁽¹⁰⁾. Ces familles d'accueil sont choisies dans la périphérie namuroise : Vedrin, Flawinne, Malonne, Belgrade, Naninne, Wépion... Le placement à la campagne serait préférable au placement en ville. Quelles sont les motivations qui poussent les populations rurales à ce genre d'"adoption" ? Elles sont multiples et sont affinées par les différentes conditions sociales rencontrées : "Pour avoir une fille de 12 ou 13 ans pour surveiller ses propres enfants et pour aider au ménage" ; "la providence leur ayant refusé la douce satisfaction de donner l'existence"...⁽¹¹⁾. Mais pour la plupart, c'est l'attrait d'une pension pourtant fort maigre et l'appoint financier que celle-ci peut représenter pour le ménage. En 1815, elle se chiffre à 11 centimes par jour pour les moins de 1 an, 10 centimes pour un enfant de 1 à 7 ans et 8 centimes pour ceux de 8 à 12.

Un accord est passé entre les contractants. La famille s'engage à nourrir, éduquer et instruire l'enfant. En contrepartie, elle recevra donc cette modeste pension ainsi qu'une layette et/ou un petit trousseau⁽¹²⁾. Dès sa douzième année, l'enfant acquiert un autre statut. Il est confié gratuitement à la même famille (ou parfois à une autre) pour apprendre un métier. Comme il est susceptible de rapporter un éventuel salaire, l'Hospice Saint-Gilles ne juge plus nécessaire d'assister la famille adoptive. L'"orphelin", aux termes du règlement, n'est plus un enfant. Il sera lancé dans la vie traînant derrière lui son terrible handicap : le poids de la solitude et la particularité de sa situation que trahit trop souvent le nom dont il est affublé.

LE VILLAGE DE VEDRIN 1802-1822

A cette époque, Vedrin compte quelque 732 habitants⁽¹³⁾. En 1806, la municipalité vedrinoise se voit adjoindre par décret impérial les communes de Berlaco-

(6) Exposer : déposer son enfant pendant la nuit dans un endroit de grand passage pour qu'il soit pris en charge le plus vite possible.

(7) A.E.N., *Hospices civils* = (H.C.), 471.

(8) LOTHE J., *op. cit.*, p. 212 et A.E.N., *Hospices civils*, 341-357.

(9) A.E.N., H.C., 470.

(10) *Id.*, 366 et 367.

(11) *Id.*, 464-466 et 470.

(12) *Id.*, 14, 464 et 470 et J. LOTHE, *op. cit.*

(13) A.E.N., *Etats*, 304.

Napoléon, Empereur des Français
 et Roi d'Italie.

Sur le Rapport de notre Ministre de l'Intérieur,
 Notre Conseil d'Etat entendu,

Nous avons Décrété et Décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}
 Les Communes de Ronchéne et de
 Berlacomine du Département de Sambre et
 Meuse, sont réunies à celle de Vedrin, pour
 ne former qu'une seule Commune sous
 le nom de Mairie de Vedrin.

1806
 le 4 août
 1806

en Palais National le 4 août 1806

Napoléon, Empereur des Français
 et Roi d'Italie.

Sur le Rapport de notre Ministre de l'Intérieur,
 Notre Conseil d'Etat entendu,

Nous avons Décrété et Décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}
 Les Communes de Ronchéne et de
 Berlacomine du Département de Sambre et
 Meuse, sont réunies à celle de Vedrin, pour
 ne former qu'une seule Commune sous
 le nom de Mairie de Vedrin.

Art. 2^e
 Les Maires de Ronchéne et de
 Berlacomine sont supprimés et leur
 fonctions appartiennent à la
 Mairie de Vedrin.

Art. 3^e
 Notu le Ministre des Intérieurs a p. c. h. a. y. e.
 l'opinion et p. c. h. a. y. e. sign. Napoléon
 fait le présent Décret. sign. h. a. y. e.
 C. Maret.
 (V. l'original)
 Le Ministre de l'Intérieur.
 (Signature)

L'acte de Napoléon ajoutant Berlacomine et Rond Chêne à Vedrin le 4 août 1806. (AEN. Dép. Sambre et Meuse, 146)

mine et de Rond Chêne jusqu'alors indépendantes⁽¹⁴⁾. Pourquoi cette fusion ? On peut y voir de la part de l'administration française un souci de rationalisation car la commune de Rond Chêne dirigée par un maire et quatre échevins ne compte qu'une vingtaine d'habitants. Parmi les conseillers municipaux, trois ne savent pas écrire et les deux autres peuvent à peine signer leur nom ! En ce qui concerne Berlacomine, qui ne possède qu'une seule ferme sur son territoire, ce fut le censier – assurant lui-même la fonction mayorale – qui forma des vœux pour ce rattachement. Il fut donc entendu⁽¹⁵⁾. L'entité est dirigée dans un premier temps par J. Lambotte qui sera remplacé en 1811 par Adrien de Montpellier. Les échevins, J. Massart, D. Delchambre, L. Lebeau, G. Delchambre, C. Rosomme, J. Lemineur et Th. Bilquin, l'assistant. Le garde champêtre, J. Lebeau, assure la tranquillité du bourg tandis que les curés Rase puis Debrout, depuis l'église de Frizet, veillent sur leurs ouailles. Enfin, l'instituteur, J. Bullo, tente de sortir tout ce petit monde de l'analphabétisme et, curieusement à cette époque pour un petit village, il y a déjà un pharmacien, Philippe Delchambre⁽¹⁶⁾.

Le village a une implantation bien particulière. Deux hameaux d'une vingtaine de maisons chacun (Frizet et Rond Chêne) sont fort éloignés du centre réel du village et, paradoxalement, l'église desservant la communauté est située dans un de ces hameaux excentriques⁽¹⁷⁾. L'infrastructure est bien développée. Vedrin est relié à chacun des villages limitrophes. Cependant, ce bon tissu vicinal n'implique pas une qualité de routes. Certains chemins de terre souvent mal empierrés, parfois recouverts par des scories du fourneau entravent la circulation des chariots... "étant impraticables vu la profondeur de leurs ornières et l'étroitesse de certains passages"⁽¹⁸⁾.

L'économie vedrinoise s'appuie tant sur la mise en valeur de la terre que sur une tradition industrielle : les mines de plomb. En effet, Vedrin n'est pas, à l'instar

(14) A.E.N., Dép. Sambre et Meuse, 107.
 (15) Id.
 (16) Id., 37 et Etat civil, microfilm 1358815.
 (17) A.E.N., Cadastre : plan particulier Vedrin 1812.
 (18) A.E.N., Dép. Sambre et Meuse, 205 et 37.

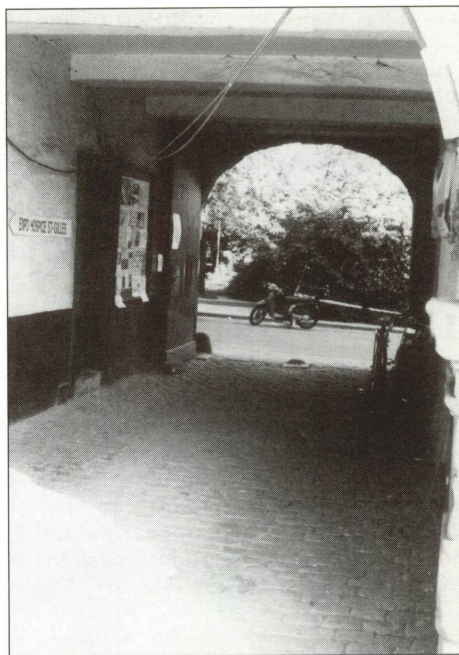
des autres villages voisins, essentiellement agricole. Son sous-sol riche en minerai fut exploité dès 1612 et donna bien vite du travail à une bonne partie de la population. L'on retrouve dans les actes de l'Etat civil quantité de souches vedrinoises occupées dans les mines de plomb :

Martin Delchambre fondateur de plomb
Daniel Delchambre
Jean Fr. Delchambre
Alexis Delchambre
Jean Bernard Delchambre
Augustin Alexis mineur
Joseph Paulet
Thomas Lebeau
Olivier Pinieur
Nicolas Dohet

et bien d'autres...⁽¹⁹⁾

Des noms que l'on retrouvera tout au long du présent article lorsqu'il s'agira d'analyser les familles d'accueil.

Pour ce qui est de la culture, les défrichements successifs ont déjà dégagé +/- 250 hectares de bonnes terres⁽²⁰⁾ et d'importantes fermes (Berlacomine, Fризet, Rond Chêne et Seilles) disséminées aux quatre coins de l'entité monopolisent la presque totalité de la production vivrière. De grandes pièces sont emblavées de froment, de seigle, d'avoine ou d'épeautre en blancs grains ou en marsage⁽²¹⁾. La toponymie nous donne quelques renseignements sur l'ampleur de certaines de ces terres : aux 11 Bonniers, aux 3 Bonniers, aux Bonniers aux Cailloux.



Combien d'enfants sont-ils passés sous ce porche avant d'aller rejoindre leur famille d'accueil ?

LA POPULATION

Malgré les potentialités du village, la majorité de la population reste très pauvre. De très nombreuses familles tirent leur subsistance du seul revenu de la mine. L'on y dénombre à l'aube du XIX^e siècle 123 emplois dont 96 mineurs⁽²²⁾ et, en 1811, 342 ouvriers dont certains viennent des villages voisins⁽²³⁾. Ces mineurs sortent d'ailleurs d'une série de grèves revendicatrices au niveau de leur salaire. Hélas, ils ont dû reprendre le travail sans pour cela avoir eu gain de cause⁽²⁴⁾.

En ce qui concerne l'agriculture, il en est de même. La mise en culture des grandes terres nécessite une main d'œuvre abondante. Si de nos jours un champ d'un hectare (1 bonnier) ne représente plus guère de travail, il faut se reporter au XIX^e siècle où la seule traction envisageable est la traction animale et où l'outillage n'a pas encore la spécificité que lui a conférée notre technologie moderne. Beau-

(19) A.E.N., *Etat civil*, microfilm 1358815 pour années 1802-1822.

(20) A.E.N., *Cadastre*, portefeuilles 30 et 36 (Vedrin) et 1308.

(21) *Id.*

(22) A.E.N., *Dép. Sambre et Meuse*, 146-147.

(23) *Id.*

(24) *Id.* et J. BAYER-LOTHE, *Les grèves des mineurs de Vedrin, vendémiaire-floréal an III*, dans *Namurcum*, t.37, 1965, pp. 49-56.

coup de Vedrinois seront donc journaliers, se louant à la journée comme ouvriers de moissons, valets de ferme, valets de labours ou encore bergers⁽²⁵⁾. C'est-à-dire une gamme de professions ne nécessitant pas encore de qualification donc sous payées et ne procurant pas une stabilité financière vu le côté parfois saisonnier du métier.

Il reste alors la strate des artisans, charron, charpentier, scieur au long, maréchal-ferrant, tonnelier. Pour ne pas faillir à la tradition, Vedrin comptait également son lot de cabarets tenus, entre autres, par Ch. Rosome, Martin Delchambre, J. Hannot... et fournit en bière par Th. Bilquin, brasseur de son état⁽²⁶⁾.

LES NOURRICIERS

Vedrin, sans pour cela dépasser en nombre les adoptions de Flawinne ou Malonne est un des villages qui accueille le plus d'enfants de l'Hôpital civil. La liste des nourriciers est très longue. Les familles désirant prendre en charge l'éducation d'un enfant doivent se présenter auprès des responsables de l'établissement hospitalier munies d'un certificat de bonne vie et mœurs délivré par le curé ou le maire du village. Comme dans les précédents chapitres, on y retrouve les Jonet, Dohet, Clesse, Delchambre, Paulet, Lebeau, Alexis, Gouverneur..., et si la majorité ne prend qu'un enfant, certains en prennent plusieurs en même temps, deux voire trois, comme les Dussart, Dethy, Dohet...⁽²⁷⁾.

I. FAMILLES D'ACCUEIL

Alexis	Delcarte	Gaillard	Hucorne	Mallien	Radelet
Baufay	Delchambre	Galloy	Hussin	Marc	Rasse
Blavier	Delhotte	Gaspard	Istace	Marchal	Rinchart
Bilquin	Denis	Gérard	Jonet	Marlier	Rosomme
Brasseur	Derinnes	Godefrin	Kepenne	Massart	Simon
Brugman	Dethy	Godefroid	Lambert	Mathieu	Tilleux
Cartiaux	Dohet	Goffaux	Lazaron	Mathy	Trémouroux
Charlier	Dombremont	Gouverneur	Lebeau	Nicolas	Watelet
Châtelain	Dubois	Haie	Lecoq	Oslet	Willemart
Clérin	Dupont	Hannot	Lefèbvre	Parmentier	
Clesse	Dussart	Hansotte	Libert	Philippart	
Cluis	Dutrelle	Hasse	Louart	Pimpurniaux	
Courtois	Evrard	Hébaire	Louette	Polet	
Dartet	Fontenne	Hotte	Mabelle	Prévot	

PRENDRE EN CHARGE UN ENFANT ABANDONNE OU TROUVE !

Philantropie ou mercantilisme ? On ne peut, au vu des dépouillements actuels, donner une opinion sur Vedrin. Mais la littérature habituelle opérerait pour la seconde hypothèse⁽²⁸⁾. Population pauvre, nous l'avons vu précédemment, qui trouverait dans l'adoption un moyen d'améliorer l'ordinaire d'un salaire trop bas. L'at-

(25) A.E.N., *Etat civil Vedrin*, *Ibid.*

(26) *Id.*

(27) A.E.N., *H.C.*, 472.

(28) LOTHE J., *op. cit.*, p. 219

trait d'une pension donc, ainsi que l'obtention d'une layette ou d'un petit trousseau éventuellement renouvelable, qui peuvent profiter à leurs propres enfants, seraient (et le conditionnel est de rigueur) les stimuli de leur conduite.

II. COMPOSITION DE LA LAYETTE OU DU TROSSEAU 1814 - 15 - 16 ⁽²⁹⁾

<u>Layette pour nouveau-né</u>	<u>Trousseau 1^{er} âge</u>	<u>Trousseau 2^e âge</u>
2 langes d'étoffe	1 camisole de laine	2 camisoles de laine
3 draps de lin	2 chemises	4 chemises
3 chemises	1 mouchoir	2 mouchoirs
3 béguins	1 paire de bas	2 paires de bas
2 bonnets	1 paire de souliers	1 paire de souliers
2 camisoles de coton	2 bonnets	1 paire de sabots
		2 bonnets

3^e âge (garçons)

1 habit
1 gilet
1 pantalon
1 sarreau
2 chemises
1 paire de souliers
2 paires de bas
2 paires de sabots
1 casquette

3^e âge (filles)

1 jupe
1 corset
3 chemises
1 paires de souliers
2 paires de bas
2 paires de sabots
2 bonnets
2 mouchoirs⁽²⁹⁾

A ce niveau, il semblerait utile d'émettre une remarque. Nous allons reconstruire tout au long de cet article une série d'arguments qui peuvent, au décompte final, faire pencher la balance pour l'une ou l'autre hypothèse définie quelques lignes auparavant. Comme ce n'est pas notre fait de porter un jugement, nous laisserons au lecteur le soin de se forger un avis.

Le profil du nourricier vedrinois correspond à celui défini dans l'étude de Madame J. Lothe⁽³⁰⁾, avec cependant l'une ou l'autre différenciation. L'âge moyen variant autour de la trentaine d'années, majorité de professions agricoles (journaliers) pour la plupart, sont les deux traits les plus ressemblants. Une variante cependant : quelques veuves, parfois très âgées, accueillent également des enfants, souvent des filles. Certaines familles ont perdu un nouveau-né et adoptent immédiatement un bébé afin qu'il puisse profiter du lait maternel. Ce fut le cas pour les Clesse, Roquini, Stormes, Gouverneur et d'autres encore⁽³¹⁾.

D'autres font preuve d'un réel attachement et ne se préoccupent pas de la pension. A l'exemple de la famille Lebeau-Delchambre devant déménager pour s'installer à Saint-Hubert et qui demande de garder l'enfant. Ils viendront le présenter quand il faudra et seraient même d'accord de ne plus percevoir la pension⁽³²⁾.

Pourtant certains, mais cela est commun à tous les nourriciers du namurois, se plaignent de ce que les maigres pensions ne sont plus en rapport avec la "cherté

(29) A.E.N., H.C., 562-563.

(30) LOTHE J., *op. cit.*, pp. 219-220.

(31) A.E.N., *Etat civil Vedrin et H.C.*, 464-472.

(32) A.E.N., H.C., 397-409.

des vivres” et, de plus, s’interrogent sur les retards apportés à les leur payer. Les pensions de 1814 ne sont pas encore versées en... 1817⁽³³⁾.

Les enfants placés sont visités annuellement par un inspecteur afin de surveiller leur état de santé tant physique que morale ainsi que les conditions matérielles dans lesquelles ils sont élevés. Chaque année, les parents nourriciers sont tenus de présenter leur ”pupille”. Cependant, et ceci dans le but d’alléger la tâche de leur inspecteur mais également pour avoir un contrôle plus régulier, l’administration de Saint-Gilles fait appel aux autorités locales. Ainsi, en 1817, le curé de Frizet reçoit-il la tâche de faire rapport ”en nous dénonçant les abus qui existent ou pourraient exister à l’égard de la tenue des enfants” car il est de plus en plus fréquent que certains enfants ”sont couverts de crasse, rongés de poux, puces et pustules”⁽³⁴⁾. Si ce n’est pas le curé, c’est le maire que sollicite l’Hôpital Saint-Gilles. Le citoyen Lambotte (le maire) délègue son pouvoir à son adjoint, Philippe Delchambre (ce serait le pharmacien). Il devra ”veiller sur les maisons où il y a des enfants en pension”⁽³⁵⁾. Un seul cas litigieux concernant Vedrin est conservé dans les archives. Il s’agit d’une veuve dénoncée pour mauvais traitements envers des enfants placés et dont elle assure la garde. Elle réagit et se plaint amèrement ”ce serait, écrit-elle, la mettre au tombeau que de lui reprendre ses enfants”. Elle lance une pétition auprès de ses voisins pour les faire témoigner qu’elle ne manque à aucuns de ses devoirs⁽³⁶⁾.

LE POIDS D’UN NOM

Le choix de patronymes comme Allorio, Abakakan, Alzaber, Axionus relève d’une volonté de marquer ces enfants afin ”d’empêcher ces enfants du hasard d’être confondus plus tard avec des descendants de familles honorables... de maintenir la tache originelle, le sceau de l’illégitimité”⁽³⁷⁾. Pourtant, une loi attirait l’attention des gestionnaires sur le fait ”d’éviter toute dénomination propre à rappeler... ”⁽³⁸⁾. Enfants trouvés ou enfants abandonnés, tous traîneront pendant une ou deux générations le poids de ce nom. Ils attendront longtemps avant d’oublier le goût du malheur, le temps nécessaire avant que ne se banalise leur nom.

Si la plupart des enfants furent trouvés dans la ville ou déposés dans le tour, quelques-uns seront, eux, exposés dans la banlieue. En ce qui concerne Vedrin, nous n’en avons retrouvé que deux, l’un exposé aux Keutures, l’autre exposé sur la levée de Luxembourg. Ils seront tous deux appelés Jean de Vedrin et Pierre-Joseph de Vedrin⁽³⁹⁾. On peut comprendre cette disproportion entre les lieux d’expositions. Les passages sont moins fréquents sur les routes villageoises et, par conséquent, la découverte de nouveaux-nés plus aléatoire.

LES PLACEMENTS A VEDRIN DE 1807 à 1820⁽⁴⁰⁾

Issus d’un milieu médicalement affaibli, ayant dès le départ des carences alimentaires graves, placés dans des familles pauvres qui ne pouvaient par manque

(33) LOTHE J., *op. cit.*

(34) A.E.N., H.C., 467.

(35) *Id.*

(36) *Id.*

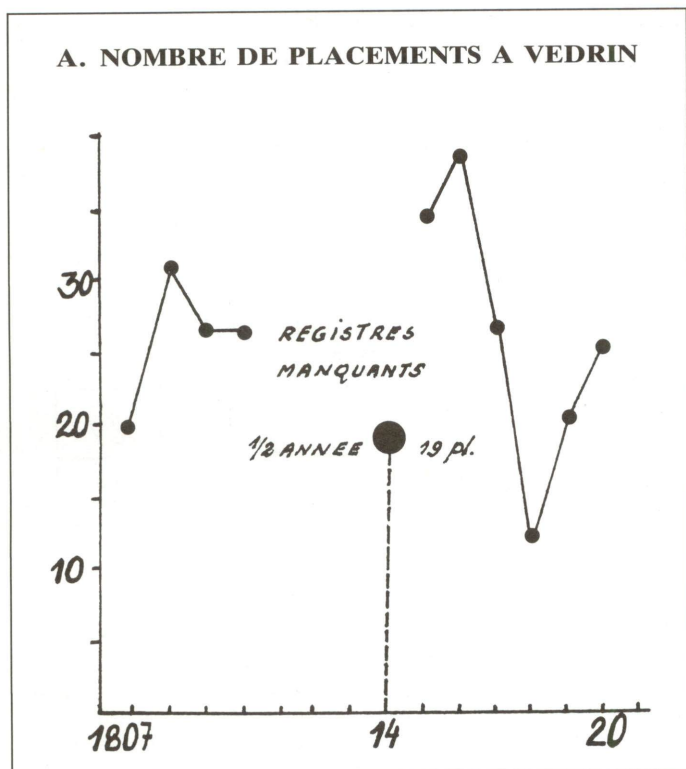
(37) *Id.*, 276.

(38) *Id.*

(39) *Id.*, 341-357.

(40) *Id.*, 275-277.

A. NOMBRE DE PLACEMENTS A VEDRIN



de moyens leur rendre une santé, ces enfants seront handicapés pour la vie entière... à condition pour eux d'échapper à la mort dans leur première année de vie. Nous aborderons cette mortalité infantine dans un chapitre suivant.

L'analyse du graphique A. permet de dégager quelques constatations. La moyenne annuelle des placements étant de 26.4, on pourrait estimer à au moins 370 le nombre des enfants placés à Vedrin pour la période 1807-1820. Il faut cependant attirer l'attention sur le fait que cette estimation est minimaliste, car la moyenne ne tient pas compte, par manque d'informations, des années 1811, 12, 13 et 14, alors que l'année

1814 devait être un pic car, rien qu'en cette demi année, il y eut 19 placements. Si l'année 1818 présente un creux important, cela peut se comprendre par le fait que les populations viennent de vivre deux années consécutives de disette. Il faudra attendre d'ailleurs deux ans avant de revenir au niveau des années précédentes. Malgré cette estimation-plancher (370), ce volume d'adoptions est énorme proportionnellement à la population locale qui n'est, rappelons-le, que de 732 habitants. Population qui, en se basant sur la norme de 5 ou 6 individus par foyer ne serait constituée que de +/- 134 ménages. Si l'on excepte les familles jugées trop pauvres pour accueillir un enfant et les familles riches qui, elles, ne prennent pas de "pensionnaires", combien peut-il rester de famille d'accueil ? Les registres de l'Hôpital civil recensent quelques 90 souches vedrinoises, ce qui donnerait un taux de 66% ou presque 7 maisons vedrinoises sur 10 ! Enorme ! Tenant compte de ces mêmes dépouillements, l'on constate que la moitié de ces familles ne prendra en charge qu'un ou deux enfants durant cette période. Par contre, d'autres foyers accueilleraient 10 enfants, voire plus, entre 1802 et 1822⁽⁴¹⁾.

Avant 1812, L'Hôpital civil plaçait aussi bien des enfants trouvés que des enfants abandonnés car la loi distingue deux catégories d'enfants. Quelle différence ? Enfants trouvés : enfants nés de père et de mère inconnus.

Enfants abandonnés : enfants nés de père et de mère connus, d'abord élevés par eux, puis abandonnés sans que l'on sache ce que les père et mère sont devenus ou sans qu'on puisse recourir à eux.

Conséquence de l'installation du tour de Namur, Il n'y aura plus, après 1812, que des enfants trouvés⁽⁴²⁾.

(41) *Id.*

(42) LOTHE J., *op. cit.*

QUE DEVIENNENT CES ENFANTS ?

La mortalité est énorme surtout pour les enfants en placement. Une malnutrition permanente et un manque d'hygiène sont, en ce début du XIX^e siècle, les responsables d'un état de santé déficient. Le terrain sera donc propice à la maladie et la "camarde" pourra emporter quantité d'impuissantes victimes. Les enfants les plus fragiles paieront un lourd tribut à la fossoyeuse surtout dans la première année de leur vie. Triste réalité que résume ce tableau :

ANNEES	NOMBRE PLACEMENTS	DECES						RETOURS		CONFIA GES
		1815	1816	1817	1818	1819	APRES	DCD	EN ATTENTE	
1815	34	5	5	1	1	-	1	1 (1815)	12	8
1816	38	-	5	3	1	3	-	1 (1816)	4	21
1817	27	-	-	6	2	2	-	1 (1817)	3	12
1818	11	-	-	-	0	2	1/1820 1/1821 1/1823	4 /1818	-	2

Pour les enfants trouvés, le placement "n'est qu'un sursis de quelques semaines voire quelques mois", constatent les autorités⁽⁴³⁾. Cette première année est d'ailleurs fort critique. La mortalité infantile (et plus particulièrement cette néo-mortalité) est souvent responsable des pics du graphique. L'année 1814 en est une pénible illustration. Certaines familles compteront plusieurs décès dans la même année. Un foyer vedrinois voit en quelques mois ses trois pensionnaires décéder à peine âgés de quelques jours ou quelques semaines.

Si la mort accomplit sa triste besogne dans les couches sociales défavorisées (profession : journalier – celle qui répond au profil du nourricier), elle n'épargne pas non plus les familles socialement plus aisées. Un relatif confort qui engendre certainement un meilleur niveau d'hygiène ne constitue cependant pas une protection absolue contre ce fléau. Tout au plus peut-il en freiner la violence. La famille de Montpellier... et même le pharmacien perdent eux aussi des enfants en bas âge⁽⁴⁴⁾.

Une dernière remarque. Tout au long de ces années, on ne rencontre aucun pic de mortalité adulte particulièrement élevé, le maximum étant situé en 1819 avec 12 décès pour une moyenne de 3,1. Par contre, l'année 1817 est nettement sous la moyenne avec seulement 2 décès. On ne relève d'ailleurs aucun accident minier d'importance, alors que les conditions de travail étaient particulièrement dangereuses. Et il n'y a que 4 Vedrinois sous les drapeaux napoléoniens dont le décès fut déclaré⁽⁴⁵⁾.

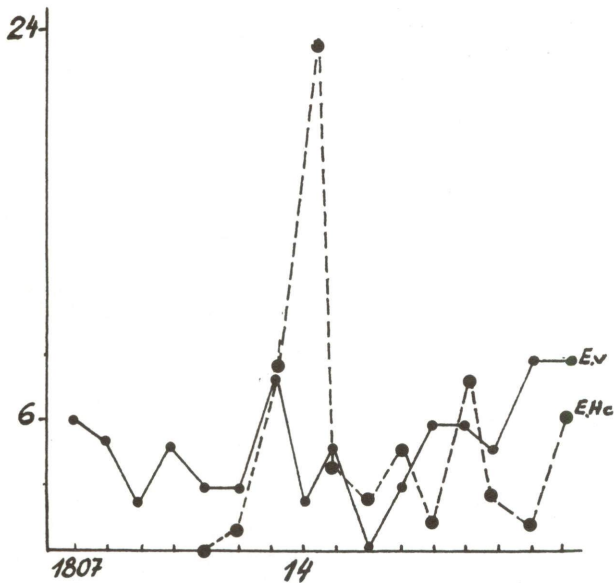
(43) LOTHE J., *op. cit.*

(44) A.E.N., *Etat civil Vedrin, Ibid.*

(45) En 1811, Martin Goffin, du 9^e Rég. Hussard ; an XII, Th. Pimpurniaux, mort à l'hôpital militaire de Padoue (fièvre), 3^e Rég. Infanterie ; en 1810, J.B. Delcart, mort à l'hôpital militaire de Klagenfurt, 1^{er} Rég. de Ligne ; J.B. Rollin, mort à l'hôpital militaire de Versailles, dragon. Certes Vedrin a payé lui aussi un lourd tribut aux drapeaux impériaux. Le dépouillement des archives militaires nous apprend encore le nom d'autres Vedrinois décédés lors des campagnes napoléoniennes ou disparus pendant la retraite de Russie ou bien la guerre d'Espagne. Comme ils ne sont pas repris dans le registre d'Etat civil, ils ne modifient en rien les courbes du graphique des décès. Ce sera l'objet d'un futur article : la nonantaine de Vedrinois qui servirent la Grande Armée.

B. MORTALITÉ ENFANTINE A VEDRIN (1807-1822)

E.H.c. : Enfants Hop. Civil
E.V. : Enfants de Vedrin



La comparaison entre les deux courbes (mortalité des enfants légitimes et des enfants placés) portées sur le graphique B. est difficile. Certains Vedri-nois négligent de renseigner le décès de leur protégé aux autorités civiles de la municipalité, préférant prévenir l'institution namuroi-se⁽⁴⁶⁾. Il est d'ailleurs curieux de constater qu'avant 1807, aucun acte de décès ne concerne des enfants placés.⁽⁴⁷⁾ Pourtant, ils étaient aussi nombreux et tout aussi fragiles.

Malgré cette restriction, on constate une surmortalité dans le chef des

enfants de l'assistance (1813, 1816, 1817, 1819 mais surtout 1814, année pour laquelle on dénombre 23 décès d'enfants de l'Hospice pour 3 Vedrinois !)

1814 - LISTE DES DECES

Pétronille A.
Antoinette A.
Héléna A.
Antoine A.
Hyacinthe A.
Henri A.
Stanislas Alexis, 13 ans
Charles D., 15 mois
Anna A., 1 mois
Praxide A.
Grégoire A.
Philippine A., 15 jours
Marie A., 15 jours
Alexandrine A., 1 an
Céline A., qq. mois
Marie A., 1 an
Melchior B., qq. mois
Joseph A., 1 an

FAMILLES NATURELLES OU D'ACCUEIL

Louis EVRARD	journalier
Philippe HUCORNE	journalier
Louis EVRARD	journalier
Emmanuel LEBEAU	journalier
Jean-Ph. EVRARD	journalier
Vve. Jean-Fr. DUSSART	
Fr. Ignace ALEXIS	maçon
Hubert JONET	journalier
Charles TILLEUX	maréchal-ferrant
Jean-Jh. BRASSEUR	journalier
Hubert JONET	journalier
Théodore GOUVERNEUR	journalier
Thomas DUSART	journalier
François POLET	journalier
Jacques RASSE	journalier
Jean-Martin DETHY	charpentier
Thomas DUSART	journalier
Jean-Joseph HAIE (?)	

(46) A.E.N., H.C., 275 et *Etat civil Vedrin, ibid.*

(47) A.E.N., *Etat civil Vedrin, ibid.*, et H.C., 495 et 497.

<u>Félix Delchambre, 8 ans</u>	<u>Jean DELCHAMBRE</u>	
décès d'un adulte, 72 ans		
Thérèse, 8 ans	Nicolas SIMON	journalier
Joséphine A., 8 ans	Sébastien DUPONT	journalier
Rosalie A., 1 an	Philippe GOUVERNEUR	journalier
<u>J.-Marc Florent Delchambre, 1 an</u>	<u>Jean-Joseph DELCHAMBRE</u>	
<u>Mélanie Goffaux, 3 ans</u>	<u>J. GOFFAUX</u>	tisserand
Edouard A., 6 mois	Charles MATHY	tisserand
décès d'un adulte, 32 ans		
François A., qq. mois	Charles MATHY	tisserand
décès d'un adolescent, 17 ans		
Louise A., 1 an	Théodore GOUVERNEUR	
décès d'un adulte, 63 ans		

*Soulignés : les enfants vedrinois.

Remarque : Il est curieux de constater que le nom de la plupart des enfants placés à Vedrin par l'Hôpital civil Saint-Gilles commence par la lettre A. Cette remarque bien illustrée en 1814 se confirme pour les autres années.

A ces morts, il faut encore ajouter celle des enfants qui ont été reconduits à l'Hôpital civil. En effet, si le nourricier constate un délabrement de l'état de santé de son pupille, il peut le reconduire à Saint-Gilles où l'enfant pourra profiter d'un meilleur environnement médical. Beaucoup furent "reportés" pour reprendre l'expression en cours ! Ainsi, en 1818, si aucun enfant ne décède à Vedrin l'année du placement, 4 mourront à l'Hôpital civil. Epinglons l'exemple de cet enfant placé le 30 juillet, rapporté le 10 août et décédé ce jour-là. Il n'est pas le seul, il y eut beaucoup d'autres repris sous la pudique mention : "décédé le jour de son retour"⁽⁴⁸⁾. (Voir tableau p. 11, colonne "DCD").

Si l'état de santé est la cause principale de ces retours, les problèmes de discipline en sont une autre. Certains enfants n'ont pas "plu (sic)" à l'adoptant⁽⁴⁹⁾.

Parfois, l'Hôpital civil reprend des enfants pour les restituer aux parents qui se sont manifestés. Leur sort s'étant amélioré, ils émettent le souhait de reprendre leur progéniture⁽⁵⁰⁾. Plusieurs enfants de Vedrin seront rendus à leur mère qui s'est fait connaître. Ils retourneront dans leur vrai foyer, certains à Namur, d'autres à Jambes, Bruxelles ou bien Eprave⁽⁵¹⁾. Une fois seulement, une mère vint reprendre son enfant sans que l'on sache ce qu'il en advint. L'épisode vaut la relation :

"La nommée S... O... épouse de E. H. domiciliée à Vedrin fait rapport à la Commission des Hospices civils de Namur que le 26 juin 1815, le secrétariat dudit Hospice a placé en nourrice chez elle le nommé (...) enfant âgé d'environ un an et demi déposé dans le tour le 22 précédent. Que aujourd'hui 26 juin venant de Vedrin à Namur avec ledit enfant, elle fut arrêtée au pied de la Montagne du Moulin à Vent vers 9 heures et demie du matin par une femme allemande accompagnée de J. B. hospitalier de Saint-Gilles et en présence des gens de la maison dite la paresse que cette femme lui arracha l'enfant et s'en fut avec sans que la déclarante sache où elle est allée"⁽⁵²⁾.

Quant à ceux restés à Vedrin, ils grandiront et pour la plupart atteindront leur 12 ans. Ils seront alors placés en confiage (soit dans une autre famille soit dans le même foyer) pour apprendre un métier. (voir tableau, p. 11)

(48) A.E.N., H.C., 276-277.

(49) *Id.*

(50) *Id.*, 472 et 477.

(51) *Id.*

(52) *Id.*, 472.

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE DE LA PROVINCE DE NAMUR

pour l'année 1989⁽¹⁾

(1) La première partie de cette Bibliographie fut publiée dans le G.W., 1990, 4, p. I-VIII.

II. HISTOIRE LOCALE (suite)

La Bruyère

R. DELOOZ, *La Bruyère. 1830-1930. Villages d'hier et d'aujourd'hui*. Namur, 1989 - Bovesse, Meux, Rhisnes, Saint-Denis, Villers-lez-Heest, Warisoulx.

Laneffe

Comité des œuvres de Laneffe avec la collab. de L. DELFOSSE, *Laneffe, mon village*, Namur, 1989.

Voir I, 10.

Leffe (Dinant)

E. de WAELE, *Le moulin abbatial de Leffe*. Act F, 86 à 87, n° 5, 1989, p.218-220.

E. de WAELE, *Dinant, écluse de Leffe. Découverte de pieux dans la Meuse*. Ibidem, p. 221-223.

Lives

Voir I, 11.

Mailen

Voir II, Mohiville, Yvoy.

Malonne

M. SOUMOY-GOFFART, *Malonne. Découverte d'ossements*. Act F, 86 à 87, n° 5, 1988, p. 301.

Voir I, 10, 11.

Marche-les-Dames

Voir I, 11.

Maredsous

L'église abbatiale de Maredsous. 1888-1988, Denée, 1988.

Mariembourg

xxx, *Un embaucheur de l'armée des princes arrêté à Mariembourg*. Ard W, n° 39, décembre 1989, p. 74 - 1792.

Voir I, 6, 9, 11.

Matignolles (Treignes)

Grotte et fortification romaine. V arch, n° 31, décembre 1988, p. 10.

Meraude (Poilvache)

Voir II, Bouvignes.

Merlemont

Voir I, 10.

Mettet

J. JEANMART, *Fouilles du parc du Nord de l'ancienne abbaye de Brogne (Saint-Gérard) à Mettet (Nr)*. Archeologia mediævalis (Bruxelles), t. 12, 1989, p. 49.

Meux

Voir II, La Bruyère.

Mielmont (Onoz)

Fr. BARE, *Mielmont (Onoz) : un habitat médiéval et ses transformations*. MLAW (ULB), 1987.

Mohiville

J.L. JAVAUX, *Albert-François de Maillen, seigneur de Ry, et l'église Saint-Pierre de Mohiville (1768)*. M Ard, t. 9, 1989, p. 5-14.

Montaigle

Ph. MIGNOT, *Le château de Montaigle (Falaën)*. Archeologia mediævalis, t. 12, 1989, p. 33-34.

Ph. MIGNOT, *Montaigle : site fortifié de l'âge du Fer ?*, BAM, n° 49/51, 1987/1988, p. 4-13.

Ph. MIGNOT, *Assiettes en étain découvertes au château de Montaigle (Falaën, prov. de Namur)*. M Ard, n° 9, 1989, p. 81-84.

M. LORENZI, *Notes à propos d'étains découverts à Montaigle*. Ibidem, p. 84-86 et BAM, n° 57/58, 1989, p. 16-19.

Ph. MIGNOT, *Montaigle, après 1554*. BAM, n° 57/58, 1989, p. 15.

L. HIERNAUX, *Montaigle dans l'œuvre de François-Xavier Roffiaen, peintre et naturaliste (1820-1898)*. BAM, n° 55/56, 1989, p. 3-20.

L. HIERNAUX, *Montaigle, dans les notes de l'abbé Aigret (1819-1892)*. BAM, n° 57/58, 1989, p. 20-24.

Morialmé

Voir I, 10.

Mornimont

Voir II, Jemeppe-sur-Sambre.

Moustier-sur-Sambre

J. FICHEFET, *A propos du culte de saint Frédégand*. GW, t. 65, 1989, p. 116-117.

Voir II, Jemeppe-sur-Sambre.

Namur

M.A. MORIAME, *Les origines de Namur : nouvelles "certitudes" jusqu'au prochain démenti*. ACN, n° 46, mars 1989, p. 17-19.

B. TONGLET, *Aux origines du château de Namur*. Ibidem, n° 47, juin 1989, p. 35-37.

J.L. ANTOINE et J. PLUMIER, *Le château des comtes de Namur*. ATM, 1988.

Ph. BRAGARD, *Trois années de fouilles archéologiques à la citadelle de Namur (1982-1984) : un premier bilan*. Ibidem.

Ph. BRAGARD et M. SOUMOY-GOFFART, *Namur, rue des Brasseurs*. Act F, 86 à 87, n° 5, 1988, p. 301.

Voir I, 3, 6.

J. BAUDHUIN, *Les séjours d'Henri-Jules de Bourbon à Namur au XVII^e siècle*. ACN, n° 47, juin 1989, p. 43-46 – Collège des Jésuites.

J. FIVET, *Le traité de la Barrière et la démolition des fortifications namuroises*. PN, n° 121, janvier 1989, p. 6-9.

J. WALTER, *Souvenir de la révolution brabançonne. Troubles à Namur*. PN, n° 125, septembre 1989, p. 12-13.

xxx, *Un document de 1789 à propos du maintien de l'ordre*. PN, n° 129, mai 1989, p. 27-28.

xxx, *Une opposition namuroise au nouveau régime*. PN, n° 126, novembre 1989, p. 31-32.

A. MERGEIN, *A propos de la citadelle de Namur. Un document de 1794*. PN, n° 126, novembre 1989, p. 24-26.

L. BARBIER, *La garde territoriale à Namur en 1803*. ACN, n° 49, décembre 1989, p. 33-40, p. 90-91.

L. BARBIER, *Explosions à l'arsenal de Namur et au hameau du Moulin-à-vent, à Bouge en 1814*. ACN, n° 37, juin 1989, p. 33-40.

J. FILEE, *Le collège Notre-Dame de la Paix et la guerre de 1870*. ACN, n° 49, décembre 1989, p. 102-103.

O. MARECHAL-PELOUSE, *Quelques aspects de la mentalité namuroise de 1909 à 1914*. GW, t. 65, 1989, p. 55-67 – Roi Albert, nationalité belge.

J. BAUDHUIN, *Avec les défenseurs de Namur en 1914*. Ibidem, p. 68-74.

xxx, *A Namur, en août 1914*. Ibidem, p. 113-114 – Témoignages.

A. FALISE, *La guerre et l'enfant*. Ibidem, p. 75-90.

Centenaire de l'Institut Kegeljan. Fondation Louise Godin. 30 mai 1889 – 30 mai 1989 (avec articles de J. DE ROMREE DE VICHENET, *L'enfance pauvre à Namur. 1815-1939* et F. JACQUET-LADRIER et Ph. JACQUET, *Répertoire des principaux organismes et œuvres d'assistance de cette période*). (Conf, n° 172, mai/juin 1989, p. 91-94).

J. DE ROMREE DE VICHENET, *Deux cents ans d'enseignement public dans le Grand Namur (1789-1989)*. (Exposition), Namur, 1989.

M. RONVAUX, *Petite histoire de la musique à Namur*, Namur, 1989.

J. BOUTON, *Une "Marseillaise" écrite à Namur par Rouget de Lisle en 1792*. ACN, n° 48, septembre 1989, p. 71.

C. COPPENS, *Le "Namur" - Connection de l'imprimeur louvaniste Van Hastens*. ABB, t. 60, 1989, p. 75-95 – XVII^e siècle.

A.M. GOFFIN, *L'Inventaire d'une imprimerie-librairie namuroise en 1795. La séparation Stapleaux-Legros*. Ibidem, p. 97-108.

J. MONVOISIN, *L'essor d'une maison d'édition namuroise, Wesmæl-Charlier (1795-1940)*. Ibidem, p. 109-120.

M. ARNOLD, *Une ténébreuse affaire. L'Ami de l'Ordre*. Conf, n° 170-173, 1989, passim – Journal namurois sous l'occupation allemande 1914-18.

A.M., *Souvenir de 1939. Deux journaux pour les mobilisés du 2^e chasseurs à cheval*. PN, n° 123, mai 1989, p. 15-16.

M.A. MORIAME, *Notes sur la cathédrale Saint-Aubain*. ACN, n° 47, juin 1989, p. 47-49.

J. FILEE, *L'église Saint-Joseph à Namur* (suite). ACN, n° 46, mars 1989, p. 20-26.

J. FILEE, *Saint-Joseph et l'histoire de ses cloches*. Ibidem, n° 48, septembre 1989, p. 70-71.

J. FILEE et J. RANWEZ, *Notre-Dame du Rempart des origines à nos jours*. Namur, 1989.

Voir I, 10.

A. COLLARD, *L'Athénée royal François Bovesse de Namur. Essai de description et promenade dans un lieu vénérable*. ACN, n° 46, mars 1989, p. 62-63.

A. COLLARD, *Petite histoire d'un vieux maître. L'Athénée royal François Bovesse de Namur*. Ibidem, p. 64-65.

J. HANON, *Le palais du Gouvernement provincial de Namur*. ACN, n° 48, septembre 1989, p. 66-68.

V. BRUCH, *Le pont de Meuse*. ACN, n° 46, mars 1989, p. 4-5.

Ph. BRAGARD, *Plan manuscrit (encre et aquarelle) signé par le capitaine J. Knaap, 1828*. ACN, n° 47, juin 1989, p. 41.

J. WILLEMART, *Les combats d'échasses à Namur*. ACN, n° 46, mars 1989, p. 12-13.

A. D., *Fêtes namuroises. Quand Namur fêtait la naissance du roi de Rome*. PN, n° 123, mai 1989, p. 21-23.

A. M., *Fêtes namuroises d'autrefois. 1809-1810*. PN, n° 125, septembre 1989, p. 16-19.

D. FRANÇOIS, *Folkmina vous connaissez ?* ACN, n° 46, mars 1989, p. 11-13 – Folklore militaire namurois.

J. FIVET, *La chanson des Canaris*. PN, n° 125, septembre 1989, p. 14-16 – 1789-1790.

M. GILLES, *Père d'une bergère et d'un calendrier, le révolutionnaire de Carcassonne avait séduit une Namuroise de 15 ans*. Ard W, n° 38, septembre 1989, p. 38-39 – Fabre d'Eglantine.

L. BARBIER, *Marie Willems et son café-laiterie "Chez Marie"*. ACN, n° 48, septembre 1989, p. 66-68.

Voir I, 10, III, passim.

Naninne

Voir I, 11.

Natoye

J. PILOTTE, *Natoye. Petite histoire de l'église et de la paroisse*. CCC, n° 80, 1989, p. 1-60.

Nettinne

Voir I, 10.

Neuville-le-Chaudron

Voir I, 10.

Nismes

P. BLONDEAU, *A propos du moulin de Nismes. Il y a bien longtemps*. PRS, n° 115, 1989, p. 198-218.

P. BLONDEAU, *A propos de curés, de bons mais aussi de drôles de paroissiens et surtout du presbytère de Nismes*. Ibidem, n° 116, 1989, p. 246-272.

Voir I, 9, 11.

Nivaucourt (Cortil-Wodon)

Voir II, Cortil-Wodon.

Oignies-en-Thiérache

Voir III, Périquet.

Omezée

Voir I, 10.

Onhaye

Voir I, 11.

Onoz

J.M. DEFENSE, *La fontaine de Madame de Maintenon à Onoz*. MBS, n° 6, 1989, p. 37-54.

Voir II, Miellmont.

Orchimont

Y. BARBAZON, *La poste à Orchimont des origines à 1920*, Orchimont, 1989.

Peschés

Voir I, 9.

Petigny

Voir I, 9.

Petite-Chapelle

P. MOREAU, *Les sanctuaires à répit. Le miracle des enfants nouveau-nés*. FT, t. 87, 1989, p. 14-22.

Philippeville

xxx, *Passage de troupes à Philippeville au 18^e siècle*. FT, t. 87, 1989, p. 35.

A. LEPINE, *Liste des militaires décédés à Philippeville ou Vedette républicaine en l'an III*. PRS, n° 115, 1989, p. 219-228.

C. DELIZEE, *Les Magasins généraux de Philippeville en 1964*. FT, t. 87, 1989, p. 3-6.

Voir I, 10, 11, II, Florennes.

Poilvache (Houx)

B. LIEVENS-HUBERT, *A Poilvache, un témoin de la révolution brabançonne*. M Ard, n° 8, 1989, p. 83-86.

Voir II, Bouvignes.

Presgaux

Ch. CONSTANT, *Un résistant parmi tant d'autres*. FT, t. 88, 1989, p. 35-67 – Contient notamment : Comité de ravitaillement à Presgaux en 1940, Hitler à Bruly-de-Pesche.

Voir III, Cuvelier, Robin.

Rabozée (Baillonville)

Voir I, 10.

Revogne

J.L. VAN DE ROY, *La mine de Revogne, Les mines et les recherches en Famenne, Liège*, 1989.

Rhisnes

Voir II, La Bruyère, III, Dubois.

Rienne

V. DE BARQUIN, *Rienne et Sart-Custinne dans la vallée de la Houille*. Ard W, n° 36, 1989, p. 22-29.

Rochefort

Décomblement du puits médiéval du château comtal. V arch, n° 31, décembre 1988, p. 11.

Fr. COLLET, *L'arrestation du général de La Fayette à Rochefort*. M Ard, n° 8, 1989, p. 35-40.

Ch. LAMBERT, *Exposition "45 ans après l'offensive von Runstedt à Rochefort"*, Rochefort, 1989.

F.M.R., *L'abbaye Saint-Rémi à Rochefort dans la tourmente révolutionnaire*. M Ard, n° 8, 1989, p. 93-98.

Roly

Voir I, 9, 10.

Saint-Aubain

Voir I, 10.

Saint-Denis

Voir II, La Bruyère.

Saint-Gérard

J. KUPPER, *Un faux de très grande valeur : la charte du comte de Namur pour l'abbaye de Brogne (1154)*. RASG, n° 9, 1989, p. 3-4.

Th. GROSBOIS, *Les relations entre politique et religion au X^e siècle. L'exemple de saint Gérard de Brogne*. Ibidem, n° 12, Noël 1989, s.p.

P. GALLAND, *L'histoire de l'abbaye de Brogne (X^e-XX^e siècles)*. M Ard, n° 9, 1988, p. 41-50.

Voir II, Bossière, II, Mettet, III, Gérard de Brogne.

Saint-Marc

Voir I, 11, II, Champion.

Saint-Martin

Voir II, Jemeppe-sur-Sambre.

Saint-Médard (Dinant)

Voir I, 10.

Saint-Servais

Voir I, 11.

Samart

Voir I, 10.

Sart-Custinne

Voir II, Rienne.

Sart-en-Fagne

Voir I, 10, 11.

Sautour

S. CAVET et S. MATHIEU, *Un centre sidérurgique romain à Sautour (Province de Namur) : contribution géochimique à l'origine du minerai*. H, t. 29, 1989, p. 239-251.

Voir I, 10.

Sclayn

Sol d'occupation en grotte et site du haut moyen âge. V arch, n° 31, décembre 1988, p. 11.

Senzeilles

Notes du curé Laurent, 1722-1735. Enfant trouvé, 1780. Surnom Senzeille. Milicien, 18^e s. Gare, 1903. Chapelain, 16^e s. Fabrication de cannes, 1893. Fanfare, 1893. BAMC, 42, 44, 45, 1989.

Voir I, 3, 10, 11.

Silenrieux

Chapelle de l'Ange gardien, 1721. *Bourgeois*, 1766. *Prénoms curieux. Jeu de balle*, 1842. *Limites*, 1844. BAMC, n° 42, 45, 47, 1989.

Voir II, Falemprise.

Sinsin

Voir I, 10.

Sorinne

J. LAMBERT, *Un problème de voirie à Sorinne, en 1794*. GW, t. 65, 1989, p. 46-47.

Soulme

Voir I, 10.

Soumoy

Voir I, 10.

Meunier, 1726. *Cordonnier*, 1912/3. *Moulin*, 1679. *Naissances*, 19^e s. *Jeu de balle*, 1842. BAMC, n° 42, 44, 47, 1989.

Spy

Voir II, Jemeppe-sur-Sambre, III, Bertrand.

Stave

Voir I, 10.

Suarlée

Voir I, 11.

Sugny

A. MATTHYS, *Sugny. "Tcheste de la Rotche"*(Nr). Ard W, n° 36, 1989, p. 36.

Surice

Voir I, 10, 11.

Tarcienne

Voir I, 11.

Taviers

A. WANKENNE, *Un Hercule de bronze à Taviers*. Amph, n° 56, juin 1989, p. 13-27.

Temploux

Voir I, 11.

Thon-Samson

Forteresse. Trou Lapidon et souterrains. V arch, n° 31, décembre 1988, p. 11-12.

Thy-le-Baudhuin

Voir I, 10.

Treignes

Voir II, Matignolles.

Vaucelles

Trou des Blaireaux. V arch, n° 31, décembre 1989, p. 12.

Vedrin

Ancienne armée Grouchy. Volontaires de 1830. MEV. Conférences, 1977-1987.

Voir I, 1, 11, II, Champion.

Verlée

Voir II, Buzin.

Vierves

Voir I, 11.

Villers-deux-Eglises

Notables communaux, an IX. *Roi des coqs*, 1907. *Comptes de lingerie et table*, 1797. *Four à chaux*, 18^e s. *Folklore du cougnou*. BAMC, n° 42, 44, 45, 47, 1989.

Voir I, 10, 11.

Villers-le-Gambon

Voir I, 10.

Villers-lez-Heest

Voir II, La Bruyère.

Villers-sur-Lesse

xxx, *Le manoir de Villers-sur-Lesse*. PN, n° 123, mai 1989, p. 1-2.

Voir III, Desandrouin.

Vodecée

Voir I, 10.

Vodelée

P. CATTELAÏN, *La villa gallo-romaine des Enragés à Vodelée. Campagne de fouilles*. Infos-arch, n° 20, décembre 1988, p. 7-12.

Voir I, 10.

Vogenée

Voir I, 11, II, Daussois.

Vonêche

G. PONTIÈRE, *La révolution brabançonne de 1789. L'escarmouche de Vonêche*. Ard W, n° 38, septembre 1989, p. 37.

Voir III, d'Artigues.

Waillet

Voir I, 10.

Walcourt

Voir I, 11, II, Florennes.

Warisoulx

Voir II, La Bruyère.

Warnant

Voir I, 11.

Waulsort

Roche al Rue : grotte et terrasse. V arch, n° 31, décembre 1988, p. 12.

Voir II, Freyr.

Weillen

Voir I, 11.

Wépion

Ch. PHILIPPART, *Chronique villageoise sous l'Empire. Wépion 1805-1815*, Wépion, 1989.

Voir I, 11.

Wierde

Voir I, 11.

Wodon

Voir II, Cortil-Wodon.

Yves-Gomezée

Voir I, 10.

Yvoir

Voir I, 11.

Yvoy (Maillen)

E. de WAELE, *Assesse. L'église Saint-Martin d'Yvoy, sous Maillen*. Act F, t. 86 à 87, 1988, p. 302.

xxx, *La chapelle d'Yvoy*. PN, n° 124, juillet 1989, p. 29-30.

III. BIOGRAPHIES. NOTES BIOGRAPHIQUES

Voir I, 7, II, Auvelais, Florennes, Philippeville.

Ansiaux

E. LAVIS, *Un Cinacien fondateur de la Faculté de médecine de l'Université de Liège. Nicolas-Gabriel-Ansiaux (1780-1834)*. CCC, n° 81, 1989, p. 24-26.

Bastin

Voir II, Daussois.

Bertrand

Fr. DEPIREUX, *Camille Bertrand (1896-1966)*. BCAHG, n° 37/38, 1989, p. 618.

Ch. JANSSENS-BERTRAND, *Héraldique vivante : Bertrand (Spy, Farciennes, Aiseau)*. Parch, n° 263, 1989, p. 345.

Bonet

R. BAUVIN, *Jacques-Louis Bonet (1822-1894)*. BCAHG, n° 37/38, 1989, p. 596-598 – Portraitiste.

Bovesse

A la recherche de François Bovesse. Histoire d'un défi culturel. Conf, n° 171, avril 1989, p. I-VII – Articles de V. FEAUX, Ph. DESTATTE, A. GAVROY, M. HARCQ.

Cadet

Voir II, Cul-des-Sarts.

Chalon

Voir I, 10.

Crombet

R. PIERARD, *Paul Crombet*. GW, t. 65, 1989, p. 98-108 – Grand marin, Namur, 1786-1861.

Cuvelier

Fr. CUVELIER, *Alcide Cuvelier*. FT, t. 86, 1989, p. 3-10 – Sabotier à Presgaux, +1989.

Dandoy

G. MAISON, *La saga des Dandoy (suite)*. W, n° 119, juin 1989, p. 458-467 – Artistes.

d'Artigues

J. PHILIPPE, *Aimé-Gabriel d'Artigues*. NBN, t. I, 1988, p. 29-30 – Verrerie, Vonèche.

de Becker

Fr. DEPIREUX, *Emile de Becker (1896-1976)*. BCAHG, n° 37/38, 1989, p. 619 – Peintre.

de Gaiffier

M.Th. d'ALVERNY, *Baudouin de Gaiffier*, S.J., BEC, t. 147, 1989, p. 679-681 – Bollandiste.

Degembre

Voir II, Gonrieux.

de Jamblinne

Voir II, Isnes.

Deleuze

Fr. DEPIREUX, *Camille Deleuze (1905-1968)*. BCAHG, n° 37/38, 1989, p. 621 – Peintre.

de Maillen

Voir II, Mohiville.

de Montpellier d'Annevoie

Voir III, Goffinet.

de Roisin

Ph. E. DETRY, *Amand de Roisin ou l'itinéraire franco-belge d'un ci-devant*. Conf, n° 175, novembre/décembre 1989, p. 12-15 – Noble français venu s'installer à Namur, 1805.

de Thomaz de Bossierre

xxx, *Fernand de Thomaz de Bossierre*. RASG, n° 11, 1989, s.p.

de Wœlmont

Voir CHW, n° 7.

Dubois

F. BRICHOT, *Henri-Gérard Dubois (1905-1985)*. PRS, n° 115, 1989, p. 161-172 – Historien, notamment de Rhisnes.

Dulière

A. DULIERE, *Une amitié littéraire. Correspondance d'Emile Henriot avec un jeune journaliste belge (1950-1951)* [André Dulière], Lausanne, 1989.

Gérard de Brogne

D. MISONNE, *Gérard de Brogne et le pouvoir politique*. RASG, n° 11, 1989, s.p.

Goffinet-Montpellier d'Annevoie

V. GOFFINET, *Ascendance Goffinet-Montpellier d'Annevoie (512 quartiers)*, Bruxelles, 1989.

Grosseau

Voir II, Daussois.

Jacquier de Rosée

C. DOUXCHAMPS-LEFEVRE, *Antoine-Laurent de Jacquier de Rosée, maître de forges*. NBN, t. I, 1988, p. 47-49 – +Anthée, 1826.

Lahaye

J. FRANÇOIS, *Jules Lahaye, l'un des pacificateurs de l'Etat indépendant du Congo (1893-1902)*. Fl, t. 27, 1989, p. 28-32 – Né à Florennes, 1869.

Lambert

J. FRANÇOIS, *En hommage à la mémoire de Jacques Lambert*. Fl, t. 27, 1989, p. 47-49 – Historien local.

Laubain

Fr. DEPIREUX, *Joseph Laubain (1877-1952)*. BCAHG, n° 37/38, 1989, p. 616.

Leclercq

E. LECLERCQ, *Souvenirs de captivité (1940-1942)*. cfr BAMC, n° 48, 1989.

Legrain

R. WAUTION, *Généalogie et légende de la famille Legrain (2^e partie)*. MBS, n° 6, 1989, p. 11-35.

Léonard

J. GERMAIN, *In mémoriam. Lucien Léonard*. Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie (Bruxelles), t. 62, 1989, p. 27-35 – Auteur dialectal namurois.

Lépine

Voir II, Cerfontaine.

Lion

M. PACCO, *un peintre dinantais méconnu : Pierre-Joseph Lion (1729-1809)*. Bulletin des Musées royaux d'art et d'histoire (Bruxelles), 34-37^e année, 1985-1988, p. 219-235.

Maloteaux

Fr. DEPIREUX, *Baudhuin Maloteaux (1935-1957)*. BCAHG, n° 37/38, 1989, p. 622 – Peintre.

Massart

Voir III, Durnal.

Montpellier d'Annevoie

Voir III, Goffinet.

Papin

R. BAUVIN, *Antoine Papin (abbé de Gembloux de 1518 à 1541)*. BCAHG, n° 37/38, 1989, p. 593-595.

Périquet

xxx, *Autobiographie de Jean-Baptiste Périquet d'Oignies-en-Thiérache (1868-1933)*. FT, t. 87, 1989, p. 7-13.

Pirson

L. FRANÇOIS, *François Pirson (1785-1850) : un acteur politique en période troublée*. M Ard, n° 9, 1988, p. 15-33 – Père du gouverneur namurois Pirson.

Raikem

E. LAVIS, *Jean-Joseph Raikem (1787-1875)*. CCC, n° 83, 1989, p. 94-96 – Auteur de l'épopée "La Cinéide", époux de Marie-Louise Dinon de Ciney.

Robin

Ch. CONSTANT, *Les Robin des Bois originaires de Presgaux et de Baileux*. FT, n° 185, 1989, p. 3-23.

Roland

H. WILLEMS, *Un légitime souhait scientifique d'un Namurois au sujet des chartes de Stavelot-Malmédy*. GW, t. 65, 1989, p. 47-48 – Chanoine Roland, historien, restitution d'archives conservées à Düsseldorf, 1918.

Rops

Félicien Rops. 1833-1898. *Muzeum Narodowe Warszawa, 1988*, Warszawa Museum Narodowe, 1988.

Severin

M. PIROTTE, *Fernand Severin (1867-1931)*. BCAHG, n° 37/38, 1989, p. 603-615 – Poète, Grand-Manil.

Sibert

E. HOUYET, *Les Sibert, famille dinantaise, du XV^e siècle à nos jours*, Dinant, 1989.

Taquin

R. BAUVIN, *Jean-Baptiste Taquin (1823-1905)*. BCAHG, n° 37/38, 1989, p. 599-602 – Peintre.

Thiry

Fr. DEPIREUX, *Gaston Thiry (1897-1974)*. BCAHG, n° 37/38, 1989, p. 620 – Peintre.



Librairie Ancienne

"Au Vieux Quartier"

Adrienne GOFFIN

livres anciens et régionaux
gravures

Fermé le mardi

Rue de la Croix, 30 - 5000 NAMUR - TÉL. 081 / 22 19 94

Monsieur Dominique de Vedrin^l fait rapport à la Commission
des hospices privés de Namur que le 26 juin 1815 la
seule personne desdits hospices en plein état nourri est
elle le nommé Joseph Moïse enfant âgé d'un an et
demi né à Wylper dans le tour le 22 précédent
qui aujourd'hui 26 juin, vient de Vedrin à Namur
avec son père, elle fut arrivée au jour de la mort
des moines à son tour, vers neuf heures et demie de nuit
par une femme allemande accompagnée de deux autres
amis hospitaliers de St Gilles et en présence de ceux de
la maison dite la parasse, qui pour femme lui furent
dit Amoisins et s'en fut avec dans qui les déclarants
sachent où elle est allée.
Lettre étant la déclaration dans laquelle après lecture
faite elle a persisté et déclaré en substance ci-dessus
marque

Reproduction de la déclaration faite par J. Osselet au sujet de la reprise de son pupille (A.E.N. H.C., 474)



Détail de la façade de l'Hospice Saint-Gilles.
"Niché en plein cintre en boudin sur imposte
saillante avec écoinçons de rosettes".

Le bilan général n'est guère positif : trop de décès, trop peu d'enfants repris par leur famille... des confiages parfois malheureux. L'exemple de la veuve Denis est intéressant à plus d'un titre. Tout en illustrant tous les cas d'espèce rencontrés par les nourriciers, il montre à souhait la fragilité de la solution du placement en milieu rural. Parmi les enfants qui lui ont été confiés, certains décéderont, un sera rendu à son père, deux rentreront à l'Hôpital civil, les autres seront confiés, après leurs 12 ans, à d'autres familles. Malgré son âge (68 ans en 1822), l'Hôpital civil lui confiera encore un enfant cette année-là. C'était certainement une preuve de confiance⁽⁵³⁾.

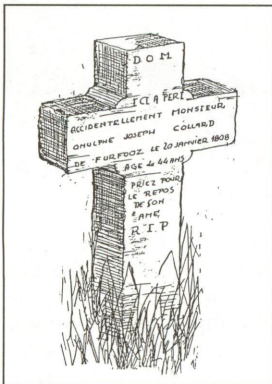
Christian PHILIPPART

(53) *Id.*, 276.

CROIX D'OCCIS

(suite)

Commencée voici trop longtemps déjà⁽¹⁾, notre très libre recension des croix d'occis de notre région devait forcément trouver une conclusion. Après un détour dans l'Entre-Sambre et Meuse et en Ardenne, notre promenade s'en revient au pays de Namur dont elle est partie et cela nous paraît une occasion opportune pour clore aujourd'hui un relevé qui, rappelez-le, n'a jamais voulu prétendre à l'exhaustivité. D'autre part, depuis une dizaine d'années, un regain d'intérêt pour ce type de monument s'est manifesté au sein de nombreux cercles d'histoire locale et, très modestement, nous aimerions croire que notre démarche en ce domaine ne fut pas totalement inutile⁽²⁾.

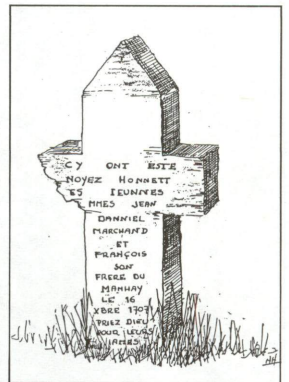


13. FURFOOZ

Dans le Parc Naturel de Furfooz, le long du chemin des Vaux, se dresse une croix en grès qui domine un gouffre où réapparaît la Lesse dont le cours est cependant souterrain sous une grande partie de ce Parc. Appelé "Puits des Vaux", ce gouffre profond d'une trentaine de mètres est aussi dénommé "Trou Collard" en souvenir d'un habitant du pays qui y fut victime d'un accident mortel, et à la mémoire duquel ce monument a été élevé. Les quarts de rond à l'intersection des bras en font une croix de type nimbé, (hauteur : 1,30m ; largeur : 0,65m).

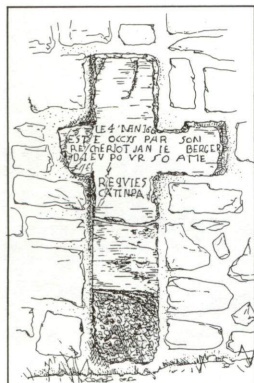
14. LAC DE NISRAMONT

Appelée "croix des noyés" ou "des jeunes hommes", cette célèbre croix d'occis d'Ardenne se trouve actuellement le long du lac de Nisramont, au confluent des deux Ourthes, à l'orée d'une sapinière située à proximité du complexe sportif de l'Adeps, (croix de type pignonné, hauteur : 0,90m ; largeur : 0,40m). Voici ce qu'en dit Jean Lejeune⁽³⁾ : "Elle fut placée là lors de la construction du barrage mais se dressait auparavant à l'orée du Bois Fagnoul, sur la berge de l'Ourthe orientale. C'est là que périrent noyés, en 1707, les frères Jean-Daniel et François MARCHAND de Manhay. Les frères Marchand fréquentaient la "route du fer" : ils transportaient des poutrelles



(1) cfr G.W., 1978, pp 34-35 et p. 107 ; 1979, pp 74-75 ; 1984, pp 80-81 et pp 133-136 ; 1986, pp 56-61.
 (2) En note d'un article intitulé *Quelques croix d'occis en Ardenne*, Louis Lejeune signale à ce sujet les différentes enquêtes en cours de publication, (dans *Les vivants et leurs morts - Art, croyances et rites funéraires dans l'Ardenne d'autrefois*, Bastogne, 1989, p. 153).
 (3) J. Lejeune, art. cit., p. 154.

sur ce chemin qui venait de Liège, passait par la Baraque de Fraiture, descendait des hauteurs de Nadrin vers l'Ourthe pour la passer à gué au lieu-dit *Hérioval*, grimpait vers Engreux, Bastogne et le sud du Luxembourg. Le 16 décembre 1707, au gué Hérioval, les frères Marchand furent emportés avec leurs chevaux par les flots de l'Ourthe en crue. C'est ce que rapporte la tradition orale. La croix rappelle ce drame.



15. WEPION – La Pairelle

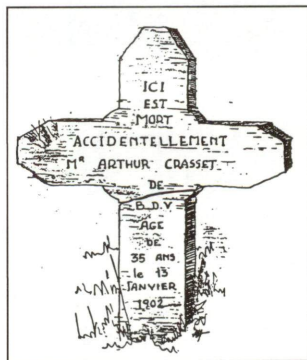
Plantée primitivement en bordure du sentier qui forme le raccourci des derniers lacets de la rue Lecomte, cette croix fut encastrée voici quelque trente ans dans le mur de soutènement du talus de La Pairelle. De facture assez sommaire, (hauteur : 1m ; largeur originale : 0,64m), le monument a subi de sérieux dommages : une partie du bras gauche fut brisée et de nombreux éclats rendent malaisée la lecture d'une inscription devenue passablement énigmatique.

LE 4' IAN 166 ()
 (A) ESTE OCCYS PAR SON
 PROP(RE) CHERIOT IAN LE BERGERE
 PRIEZ DIEV POVR SO(N) AME
 REQVIES
 CATINPA(CE)

Les lettres placées entre parenthèses représentent une tentative de reconstitution du texte original⁽⁴⁾. Quoiqu'il en soit, il est question d'un berger écrasé par son propre chariot dans un chemin particulièrement pentu, voilà un dramatique fait divers dont la modeste épitaphe de la Pairelle perpétue le souvenir depuis trois siècles.

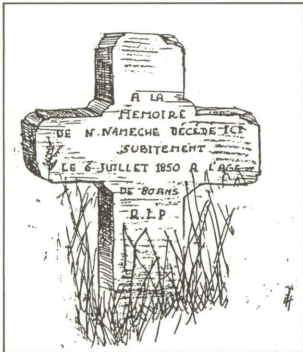
16. FLOREFFE

Rue Ferme de la Vallée, à la hauteur de la maison portant le n°1, on apercevra difficilement une petite croix située au milieu du talus et noyée sous la végétation, (hauteur : 0,66m ; largeur : 0,53m). Sous l'intersection des bras, le fût s'est fissuré et la croix est maintenant brisée...⁽⁵⁾



(4) C'est la lecture proposée par la revue *Wépion 2000* qui, en avril 1984, consacra une longue notice dithyrambique à cette croix d'occis.

(5) Dans le *G. W.* n°2 de 1972, p. 74, nous avons situé par erreur une autre croix de la rue Ferme de la Vallée dans la commune de Bois-de-Villers alors qu'il s'agissait de la commune de Floreffé.



17. MALONNE, Basse-Fontaine

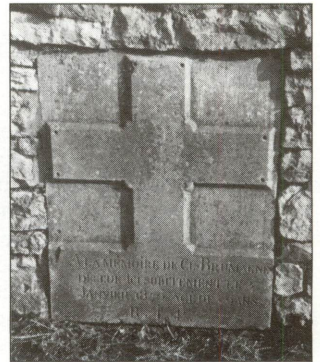
Rue du Coin, face au n°22, une croix de 1850 fort inclinée vers l'avant, (type nimbé, hauteur : 0,90m ; largeur : 0,75m).

18. MALONNE

Rue Fond de Malonne, face au n°32, une stèle portant une croix en relief a été insérée dans le pied de

la muraille, (hauteur : 1m ; largeur : 0,78m). On distingue les points d'ancrage ayant vraisemblablement servi à fixer une ornementation aujourd'hui disparue. Le quart inférieur de la pierre contient une inscription nettement lisible :

A LA MEMOIRE DE CL. BRUMAGNE
DECEDE ICI SUBITEMENT LE 4
JANVIER 1870 AGE DE 69 ANS
R.I.P.



19. BIOUL

A la sortie du village, le long du parc du château, face à la maison n°22 de la route de Rouillon, une croix massive commémore le décès inopiné du meunier de Maredret survenu en 1837, (hauteur : 1,05m ; largeur : 0,85m).

ICI EST
TOMBE
MORT
LE 18 JUN 1837
NICOLAS J H MOREAU
MEUNIER A MAREDRET
NE A CRAUX EN 1779 PRIE(Z)
DIEU POUR
SON AME

Remarquons la présence inhabituelle des triangles arrondis à chaque intersection des branches, (variation du type nimbé ?).



20. JAMBES

Nous terminerons notre enquête par un appel à nos lecteurs afin de pouvoir expliquer la présence de cette croix de modèle peu répandu qui fut réinsérée dans la muraille au coin de la rue d'Enhaive et de la rue Burniaux, (partie du mur donnant sur un jardin intérieur, la pierre est uniquement visible à partir de la rue Burniaux).

Jacques WILLEMART

Jean-Pierre LENSEN et Jaak NIJSSEN, *Croix, Potaies et Chapelles au Pays de Visé*, ASBL Société archéo-historique de Visé et de sa région – Musée régional d'archéologie et d'histoire de Visé, 1990.

La notion de patrimoine religieux d'une ville ou d'une région se limite souvent à l'ensemble des œuvres à caractère religieux conservés dans les églises et les musées. Pourtant il existe aussi un "patrimoine religieux externe, celui que nous pouvons encore voir le long des chemins et des routes, dans nos cimetières ou sur les façades de nos maisons". Etablir, pour le territoire du doyenné de Visé, l'inventaire détaillé de ces richesses trop souvent méconnues, tel a été l'objectif poursuivi par MM. Jean-Pierre Lensen, secrétaire de la Société Archéo-Historique de Visé, et de Jaak Nijssen, président du Heemkring Voeren en Omstreken. Partant des informations fournies par les cartes au 10/000 de l'IGN ainsi que par l'inventaire photographique de l'IRPA et le "Patrimoine monumental de Belgique" (vol. 8.1 et 8.2), ils ont complété les renseignements ainsi recueillis en sillonnant personnellement les routes et les chemins du doyenné.

Cette étude présente d'abord l'inventaire des Christs (en métal, en bois, en céramique, en pierre) puis celui des croix (en pierre, en béton, en fonte, en fer etc...) avant de passer à l'étude des niches et potaies avec leur contenu (statues de la Vierge, du Christ, de saints). Viennent ensuite les statues plus monumentales, les repositoirs et les chapelles de même que d'autres documents religieux moins fréquents comme des lin-teaux monogrammés, des inscriptions, des girouettes et des stèles. Enfin, sont évoquées les anciennes croix funéraires des cimetières du doyenné de Visé.

Présentant de nombreux tableaux d'inventaire, illustré par des photos et des cartes, doté d'une excellente bibliographie du sujet traité, cette étude remarquable mérite non seulement d'être connue, mais aussi de servir d'inspiration à tous ceux qui se soucient de découvrir et de sauvegarder ces manifestations artistiques et populaires de nos villes et de nos villages.

Jean BAUDHUIN (†)

Paul VERHAEGEN,

- 1) *Essai de Bibliographie relatif à huit anciennes communes du Nord-Est de Namur : Beez, Boninne, Bouge, Champion, Cognelée, Gelbressée, Marche-les-Dames et Marchovelette*, Boninne, 1990, 135 p.
- 2) *Vedrin judiciaire sous l'ancien régime d'après le Fonds du Conseil provincial aux Archives de l'Etat à Namur*, Vedrin, 1990, 43 p.

Les travaux bibliographiques – quelle que soit leur importance – constituent le point de départ des recherches historiques. Aussi faut-il accueillir avec intérêt l'*Essai de bibliographie* consacré par M. P. Verhaegen, docteur en droit, à huit

anciennes communes de notre province, dont Boninne, localité qui a déjà fait l'objet, de la part de l'auteur, de plusieurs études remarquées.

M. Verhaegen a relevé les bibliographies, fonds et inventaires d'archives ainsi que les publications concernant l'ensemble des communes étudiées, avant de donner des renseignements divers portant notamment sur la cartographie. Chaque commune fait ensuite l'objet d'une prospection approfondie où l'on peut trouver des renseignements très précieux concernant l'histoire, la géographie, la population, l'économie, le cadastre, les sources d'archives et la documentation imprimée.

Il serait souhaitable que le travail minutieux et très utile de M. Verhaegen puisse inspirer des historiens et des chercheurs, professionnels ou amateurs, de notre province. De nouveaux matériels bibliographiques et archivistiques namurois pourraient, ainsi, être mis à la disposition de tous ceux qui s'intéressent en particulier à l'histoire locale, base indispensable de l'histoire générale.

L'autre étude de M. P. Verhaegen traite spécialement de l'histoire judiciaire de Vedrin, du XVI^e au XVIII^e siècle, d'après les archives du Conseil provincial de Namur qui constituent une mine d'informations extrêmement riche – et encore assez peu explorée – et qui ont été mises en valeur, en particulier par les inventaires analytiques de M^{me} C. Douxchamps-Lefèvre, que l'auteur a mis largement à profit.

J. BOVESSE

John KNAEPEN, *Les plus anciennes rues et places de Visé. Principalement des origines au XV^e siècle*, dans *Notices visétoises*, n°33-34, mars-juin 1990, p. 19-86.

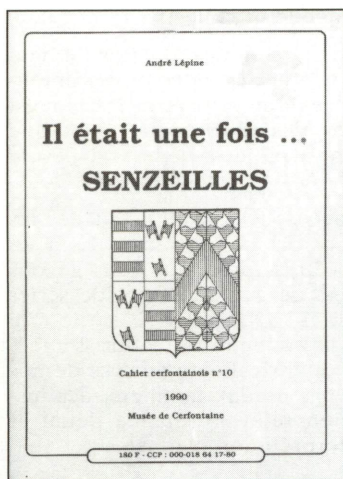
Cette monographie, publiée dans le bulletin de la très dynamique Société archéohistorique de Visé, fait suite à une récente étude sur les croix en terroir visétois. L'auteur présente ici le fruit de ses recherches concernant le sud de la ville, soit les plus anciens quartiers de Visé, en bord de Meuse, le long de l'apleut. De prime abord, l'historien nous éclaire sur l'origine et l'évolution de la toponymie puis, et c'est l'intérêt principal de ce travail pour le lecteur étranger à Visé, il tâche d'esquisser un portrait aussi fidèle que possible de ceux qui peuplèrent jadis ces rues.

Ainsi, par exemple, pour la rue Basse ou "rue tendant du Perron à la porte de Souvre", quartier des bourgeois de Visé, l'auteur évoque longuement les Compagnies armées d'arbalétriers et d'arquebusiers, composées surtout de gens aisés vu le coût de l'armement. Et l'on apprend ainsi, à la lecture de nombreux procès-verbaux de l'époque, que ces milices comptaient dans leurs rangs bon nombre de personnages turbulents, censés assurer la défense de leurs concitoyens, mais que le privilège de porter les armes rendait particulièrement dangereux lorsque, "prains de breuvaige", à la suite d'une garde particulièrement monotone, ils se mettaient à chercher noise au premier venu et à trailler en tout sens ! Au passage, l'auteur dresse d'ailleurs un intéressant aperçu de l'évolution de l'armement de ces Compagnies.

Tout aussi intéressantes sont les précisions données plus loin sur la vie et les obligations des portiers de la ville qui, en échange d'un logement gratuit dans le faitage de ces portes, étaient chargés non seulement de les ouvrir et fermer à heures fixes, mais encore d'en entretenir les abords afin de permettre en tout temps le passage du charroi.

En définitive donc, une étude strictement locale, assez hétéroclite du point de vue de son contenu, mais qui mérite certainement une lecture de la part de namurois qui ne manqueront pas d'établir certains parallèles avec le passé de leur propre ville mosane.

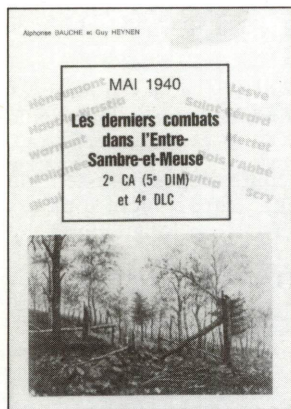
Alain GUILITTE



André LÉPINE, *Il était une fois... Senzeilles*. Cahier cerfontainois, n° 10, Musée de Cerfontaine, 1990, 60 p. ill.

Avec une monographie sur Senzeilles, M.A. Lépine vient d'ajouter une nouvelle et intéressante étude à l'histoire de sa région. Après quelques mots sur l'orthographe Senzeilles (et non Senzeille, comme dans certains actes officiels) ainsi que sur les armoiries de la commune, l'auteur passe en revue les dictionnaires, etc... (1832-), traitant de l'histoire de la commune. Suivent des notes d'histoire et quelques dates repères, une liste des familles souches, des données en chiffres (population, statistiques), un dénombrement de la baronnie en 1753, un état de la commune en 1835, des renseignements sur les bois communaux, des notes de géologie, des indications sur les lieux-dits et les rues, les guerres de 14 et 40, le monument aux morts, les conseils et les élus communaux (19^e-20^e s.), l'église, le clergé, les chapelles, le château, le chemin de fer, l'horloge astronomique, etc...

La brochure s'achève par un essai de bibliographie. Il reste à souhaiter que d'autres communes de notre province fassent l'objet de monographies aussi bien documentées et attrayantes que celle due à l'érudition de M. Lépine.



Alphonse BAUCHE et Guy HEYNEN, *Mai 1940. Les derniers combats dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. 2^e CA (5^e DIM et 4^e DLC)*, Cerfontaine, 1990, 48 p. ill.

Les auteurs mettent bien en relief, à l'aide de nombreux témoignages, le rôle joué, en mai 1940, par deux divisions françaises au cours des combats de l'Entre-Sambre-et-Meuse (à la ferme d'Héneumont, Haut-le-Wastia, Warnant, Denée, Bioul, Lesve, Saint-Gérard, Scry, etc...), combats au cours desquels périrent de nombreux Français dont deux généraux.

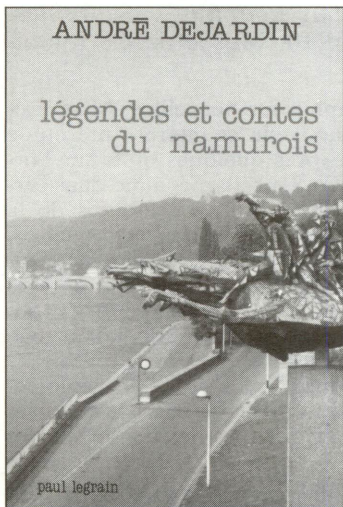
J. BOVESSE

André DEJARDIN, *Légendes et Contes du Namurois*. Paul Legrain, Bruxelles 1990

"L'histoire, la vraie, la seule est celle des gens, les quelconques, les anonymes, justement les gens sans histoire. Ils ne la font pas, mais ils la vivent." (p. 201)

Il peut paraître futile à d'aucuns de se pencher à nouveau sur les contes et légendes à une époque où le public est presque accablé de documents authentiques, d'analyses scientifiques et de chiffres rigoureux. Il est pourtant urgent de noter le „non mesurable”, l'acquis oral et même le „non-dit” des traditions pour ne pas perdre une partie de notre âme populaire. C'est ce qu'à bien compris la collection „Légendes et Contes de Wallonie” dans laquelle s'insère le beau livre qu'André Dejardin consacre au passé légendaire du Namurois.

Faisant fi de tout préjugé et de toute prétention, A. Dejardin nous rappelle que „ce que nous traitons de légendes aujourd'hui ne l'était pas hier”, car tout n'est-il pas



”mesure de ferveur individuelle et collective” ?

Il pose d'ailleurs dans son introduction le vrai cadre, lès chîjes – les soirées – où les conteurs enjolivaient la légende locale, le vrai problème (”Ce n'est pas parce que nous avons des films fantastiques que nous croyons aux pouvoirs magiques.”), le vrai besoin des hommes, besoin d'aide et de protection avant tout.

Ajoutons-y cette sage réflexion qu'il fait dès les premières pages. Ne soyons pas si méprisants vis à vis de la crédulité de nos ancêtres, nous qui nous gavons d'horoscopes, de sentences, de guérisseurs et de séries télévisées noires ou roses. A la fin du XX^e siècle, ”la profession de marchand de bonheur reste florissante”. Cela dit, A. Dejardin fait une excellente analyse de nos contes et légendes, des religieux aux familiers, des historique aux fantastiques, en relevant chaque détail et en poursuivant chaque interprétation erronée.

C'est un livre dense, très bien documenté et qui sait s'entourer de la poésie de notre terre mosane.

Je ne peux conclure qu'en laissant parler A. Dejardin lui-même.

”Comparons les légendes dites historiques aux arbres d'un parc romantique ; pour les légendes religieuses, repérons quelques chapelles et potales dans la même nature mi-ordonnée, mi-sauvage ; les contes fantastiques, eux, poussent dans les marais et les fleurs, aux formes et aux couleurs indécises, ne s'épanouissent qu'au clair de lune ; quant aux contes familiers, ils trouvent place dans un potager, orné çà et là d'espèces florales vivaces, qui appellent les abeilles du rucher tout proche.” (p. 154)

Une remarque encore. La bibliographie qui termine l'ouvrage et les références propres aux différents chapitres forment, à mon avis, un ensemble de renseignements incontournables.

Un souhait : Ces ”histoires, qu'on appelle légendes ou contes, elles jaillissent de partout, comme les sources, et, depuis la fontaine originelle, leurs eaux coulent toujours plus loin, jusqu'à la rivière, à la Meuse...” Puissent-elles couler encore longtemps !

O. MARECHAL-PELOUSE

Imprimerie MédiaScreen sprl
 303, chaussée de Louvain
 5004 Bouge
 Tél. 081/21 49 76

OFFSET
 TRAVAUX DE VILLE
 PETITE EDITION
 LIVRET PUBLICITAIRE
 PERIODIQUE - FOLDERS
 ETC...

SERIGRAPHIE
 AUTOCOLLANTS
 PVC - POLYSTYRENE
 IMPRESSION SUR TOUTE
 MATIERE PLANE
 DECALCOMANIE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 1990

Une assemblée générale extraordinaire de la société royale "Sambre et Meuse - Le Guetteur Wallon" s'est tenue à l'Athénée Royal François Bovesse à Namur le samedi 24 novembre 1990 sous la présidence de M. François JACQUES, vice-président.

La séance est ouverte en présence de monsieur Guy CARPIAUX, échevin de la culture et des membres de la famille de monsieur Jean BAUDHUIN.

Etaient présents :

M^{mes} Baudhuin, Buchet, Canivet, Damoiseau, Decock, George, Hachez, Jacques, Jacquet, Liébaux, Maréchal et Offermans.

MM. Baudhuin, Bodson, Bovesse, Colignon, Delavaux, Dereine, Falise, Falmagne, Furnémont, Guilitte, Hermann, Jacques, Lambert, Lecomte, Limet, Maréchal, Philippart, Ringlet, Tombal, Tonet, Willemart et Zweffer.

S'étaient excusés :

Monsieur le Gouverneur Wauthy, Mgr Mathen, évêque de Namur, Monsieur J-L. Close, bourgmestre, Monsieur l'Inspecteur Delcroix, M^{mes} Roland et Willemart, MM. Godfroid, Laloux et Pierard.

M. François JACQUES ouvre la séance, se réjouit d'une assistance aussi nombreuse et la remercie.

"Je salue tout spécialement Monsieur Carpiaux, échevin de la culture. Sa présence parmi nous à cette heure est un indice non douteux de l'intérêt qu'il accorde à notre activité. Nous l'en remercions bien chaleureusement.

La disparition de notre ancien président Jean Baudhuin me vaut le douloureux honneur de le remplacer aujourd'hui à la présidence de cette Assemblée extraordinaire.

C'est avec émotion et un profond regret que j'en évoque le souvenir, mais je tiens à rappeler que le 16 avril 1980 j'avais déjà été chargé de le proposer à vos suffrages lors de son accession à la présidence en remplacement de Joseph Roland décédé.

Je vous invite en commençant cette séance à vous recueillir avec moi, par une minute de silence, en mémoire et en remerciement des services généreux, éminents et constants, rendus à notre association par lui et son prédécesseur Joseph Roland que nous avons tous connus et appréciés à la barre de Sambre et Meuse-Le Guetteur Wallon. Notre association leur doit beaucoup, vous le savez.

Suivant le prescrit des statuts de la société, le Conseil d'administration a nommé en son sein et au scrutin secret comme

Président : M^{me} Françoise Jacquet-Ladrier

Vice-président : M. Christian Philippart

Directeur de la revue "Le Guetteur Wallon" : M. Jacques Willemart".

Il est ensuite procédé au vote et tous les membres présents ratifient la nomination des candidats présentés qui sont élus à l'unanimité.

Monsieur Jacques cède la présidence à Madame Jacquet-Ladrier qui s'exprime ensuite en ces termes :

"Monsieur l'Echevin, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je vous remercie de ce choix. Votre confiance m'honore et me fait sentir plus concrètement mon adoption par Namur, ville à laquelle je suis attachée par tant de liens d'affection et d'amitié.

Par mon travail d'historienne et d'archiviste, je m'efforce de faire revivre l'histoire de la ville et de faire connaître au maximum les résultats de mes recherches.

Je succède donc à Monsieur Jean Baudhuin qui sut donner à la Société Royale Sambre et Meuse et à sa revue *Le Guetteur Wallon* une nouvelle impulsion.

Alors que beaucoup de sociétés locales qui n'ont pu évoluer ont vu diminuer leur impact dans la vie sociale d'aujourd'hui, il n'en fut pas de même pour nous. Je dirais même que Monsieur Jean Baudhuin sut saisir la balle au bond, veillant à rajeunir le conseil d'administration, écoutant les suggestions des cadets, donnant voici trois ans à notre revue un "look" nouveau et une présentation plus attrayante. Il a choisi d'inclure parmi les articles de folklore, d'histoire locale et de philologie, des pages consacrées au passé récent. Je pense ici au dernier numéro consacré à François Bovesse et à la guerre de 1940.

Autre innovation, les numéros à thème : Fernand Danhaive, le roi Albert, les fêtes de Wallonie, la première guerre mondiale, etc... Afin de rencontrer davantage les goûts de chacun et de permettre aussi à nos membres de publier les résultats de leurs recherches, il a fait revivre l'ancienne chronique *Miettes d'histoire et de folklore*, dont les articles brefs apportent une information sur les sujets les plus variés. Enfin, avec la collaboration de Monsieur Jean Bovesse, il a inclus dans *Le Guetteur Wallon* une bibliographie de la province de Namur qui fait de notre revue un instrument incomparable de recherches historiques pour l'histoire de notre province.

Que de visites d'expositions et de musées Jean Baudhuin n'a-t-il pas organisées au cours de ses dix ans de présidence... Il a engagé la Société à participer à des colloques et à des expositions organisées notamment par le Crédit Communal de Belgique : Centenaire de la Révolution de 1830, Vie quotidienne à Namur au temps du roi Albert, Piété populaire en Namurois et tout récemment encore François Bovesse et les années sombres.

Présente dans la ville, dans la province et en Wallonie, attentive à l'histoire des mentalités, des traditions et à notre dialecte, notre Société n'a jamais ménagé ses initiatives, voilà pourquoi elle vit ses efforts couronnés par une mention au concours du Crédit Communal de Belgique en 1984, distinction que Jean Baudhuin considéra comme un encouragement à faire mieux. Et c'est ce qu'il fit."

Madame Jacquet fut longuement applaudie.

Suit l'hommage à la mémoire et à l'œuvre de Monsieur Jean Baudhuin.

Deux allocutions sont prononcées par Monsieur Jacques Willemart, (lecture du texte de Monsieur Pierre Lothe, professeur honoraire de l'Athénée et collègue du président) et par Madame Odette Maréchal-Pelouse, professeur honoraire du Lycée, membre du Conseil d'administration et proche collaboratrice du président.

Allocution de M. Pierre LOTHE.

Bouillon, Namur et Liège, cités au passé historique prestigieux ont vu naître (en 1921), grandir, s'épanouir et mûrir Jean Baudhuin. Tout au long de sa prime jeunesse, son itinéraire a été truffé des multiples déplacements liés aux affectations successives d'un père officier dont la vocation militaire s'est affirmée en 14-18 au sein du bataillon universitaire où la mobilisation de 1914 l'avait versé.

Dans les années 30, la stabilisation intervient et Jean peut suivre avec succès les cours à l'Athénée de Namur de 1933 à 1940. Alors que le père fut mobilisé en 1914, le fils le fut 25 ans après dans le CRAB (centre de recrutement de l'armée belge en France), évacué à Paris puis à Toulouse... Là s'arrête la similitude des deux destins. La capitulation du 28 mai 1940 allait rendre Jean Baudhuin à la vie civile et lui permettre de se consacrer aux études supérieures aux Facultés de Namur puis à l'université de Liège d'où il sortit en juillet 1945 nanti du diplôme de licencié en philo et lettres (groupe histoire). Ainsi se terminait un parcours sans faute à travers tous les degrés d'enseignement.

Alors commence pour le jeune licencié, auteur d'un mémoire sur l'abbaye de Saint-Hubert, une nouvelle et longue pérégrination, en qualité d'intérimaire non permanent dans les établissements d'enseignement officiel de Châtelet, Forest, Namur, Waremme et Gosselies pour revenir enfin au bercaïl namurois où la disparition du professeur Victor Frérard laissait vacante la chaire d'histoire qu'avait illustrée 20 ans auparavant Fernand Danhaive, historien régionaliste de grand renom et l'un des fondateurs et rédacteur passionné du "Guetteur Wallon".

La boucle était bouclée, le rêve réalisé. Sous la direction d'un autre historien régionaliste, Joseph Roland, préfet de l'Athénée qui, continuité oblige, accéda après l'Abbé Blouard à la présidence du Guetteur Wallon, Jean Baudhuin fut sollicité pour entrer dans l'ASBL Sambre et Meuse. Il devient bientôt secrétaire-adjoint de Monsieur Emile Dave qu'il remplacera de 1970 à 1979... Bien sûr vous connaissez la suite, Jean Baudhuin succédera au Préfet Roland au poste de président.

L'une de ses qualités maîtresse, c'était sa capacité de travail, l'autre étant le souci du travail bien fait, vous en savez quelque chose... Mais la tâche n'est pas facile pour le professeur doublement motivé qu'il était tant pour l'enseignement que pour la recherche et le travail historique : c'est l'addition de deux charges accaparantes.

Etant donné sa longue collaboration avec notre ami dans une série de travaux et de publica-

tions, Madame Maréchal vous dira mieux que moi ses qualités de chercheur et de rédacteur.

Je me bornerai à souligner le rôle de Jean Baudhuin et d'une petite équipe de professeurs d'histoire namurois qui surent raison garder et le firent savoir devant le déferlement d'un vent réformateur qui voulut imposer une systématisation excessive du thématisme historique. Dates, faits et personnages auraient fini par être bannis des manuels et des leçons. On s'efforça ensemble, et Jean Baudhuin y contribua largement, de canaliser, de modérer les excès tout en retenant les éléments positifs du projet surtout dans leurs aspects méthodologiques. Pour avoir interrogé avec lui dans des jurys à l'Athénée et ailleurs, j'ai apprécié chaque fois les textes judicieusement choisis par Jean, l'intelligence et l'à-propos des questions qu'il posait pour fonder le jugement de valeur du candidat et la manière, empreinte d'une humaine bienveillance qu'il employait au cours de l'interrogation. Servi par sa haute stature, par une voix au timbre et au registre remarquable, un sens réel de la communication, une humeur égale non dénuée d'humour, il fut un maître professeur : ses anciens élèves le reconnaissent comme tel et ses collègues également, qui, par ailleurs, éprouvaient pour l'homme sympathie et considération.

Réservé, discret, modeste, travailleur consciencieux, infatigable en dépit des dures souffrances physiques endurées ces dernières années, sa trop courte retraite aura été marquée par une volonté opiniâtre de *tenir* malgré tout et de remplir les engagements auxquels il avait souscrit hier et aujourd'hui.

Il fait partie de la famille des passionnés du Namurois : Fernand Danhaive, François Bovesse, Félix Rousseau, Joseph Roland... Avec son départ, notre ville a perdu un de ses grands historiens.

Allocution de M^{me} Odette MARECHAL-PELOUSE.

Parler d'un ami qui vient de nous quitter et dont la voix, les gestes, les boutades même, sont encore si vivants en nous, est une tâche *difficile* et *douce* à la fois. Difficile, oui. La déchirure est toute fraîche. Chacun d'entre nous est le témoin impuissant de l'immense peine éprouvée par son épouse, ses enfants, ses proches, et ressent aussi son propre chagrin.

Cet hommage est pourtant empreint de *douceur*, car il nous fait revivre la longue marche d'une amitié, ses moments forts et son accomplissement, en oubliant ses hésitations et ses dissonances.

Avec Jean Baudhuin, il y eut *peu de dissonances*. Nous regrettons d'autant plus de ne l'avoir pas écouté davantage encore, lui qui était si riche de récits et de témoignages et qui aimait tant les partager. Nous regrettons aussi les questions que nous n'avons pas toujours osé lui poser, tant sa discrétion était grande et son univers secret, vaste.

Pardonnez-moi d'évoquer mes propres souvenirs, mais je suis certaine que beaucoup parmi vous pourraient en conter de semblables ; notre ami était, en effet, attentif à tous et à chacun, et savait donner et recevoir.

J'ai l'impression d'avoir toujours connu Jean Baudhuin. Sa grande silhouette traversant la rue du Collège, se hâtant vers la place Saint-Aubain pour reprendre sa voiture, faisait partie de mon univers visuel depuis longtemps. J'ai été stupéfaite, en comparant les dates, de constater que nous avions été désignés à Namur, lui à l'Athénée, moi au Lycée, presque en même temps, après avoir erré tous deux à travers la Wallonie pendant plus de dix ans. C'était au début des années 60 !

Il fallut pourtant l'extraordinaire fête qui marqua la retraite du préfet Roland en 1965, le combat commun pour le sauvetage du cours d'histoire, les longues séances autour de l'inspecteur Delcroix pour l'expérimentation d'un nouveau programme et pour l'élaboration du Dossier Namur, son action au Guetteur Wallon, où il succéda à Monsieur Roland, les expositions et leurs catalogues, pour que nous devenions, l'un et l'autre, ces "complices en histoire" que nous sommes restés jusqu'au bout.

A travers les travaux sur Don Juan, la Révolution de 1830, le Roi Albert, 1914, et, récemment, François Bovesse, j'ai pu admirer sa compétence, sa rigueur, son acharnement à trouver le document juste, sa passion pour les choses historiques.

Ce n'était pourtant, chez lui, qu'une façon discrètement élégante de faire comprendre, de *nous* faire comprendre, son enthousiasme pour les hommes d'hier et d'aujourd'hui, c'était sa façon à lui d'être indulgent pour leurs erreurs et, ce qui est rare, d'en retenir *la leçon*.

S'il n'aimait pas se mettre inutilement en valeur, il aimait *parler* et parlait bien, surtout lorsqu'il fallait défendre l'histoire ou raconter les mille et une aventures de Namur, de ses forts et de sa citadelle, et de toute cette région qu'il avait adoptée définitivement comme la sienne depuis plus de 40 ans. Il aimait encourager les initiatives, il aimait tout simplement aider les autres à réaliser leurs projets.

Je le revois encore épinglant, avec Mademoiselle Liébaux et moi-même, les dernières gravures (à 10 heures du soir !) à l'exposition du Centenaire du Lycée, ou vérifiant, avec mon mari, les photos de 1914 à peine sorties du séchoir.

Il savait *changer* d'avis quand l'un de nous souhaitait modifier un article, trouvait une nouvelle façon de voir les événements, secouait un peu les poussières d'un cours ou de notre bon Guetteur.

Il s'est réjoui profondément du rajeunissement spectaculaire du Comité du Guetteur Wallon, de la nouvelle diversité de ses collaborateurs et de ses lecteurs. Il a été le *principal* artisan de cette transformation.

Il avait des projets plein la tête, musée, centre de recherches, salle de lecture, enregistrement de témoignages. La vie est-elle trop courte pour tant de projets ? Un seul homme ne peut-il suffire à la tâche ?

Nous savons depuis quelques mois combien il a été difficile de le seconder, lui qui faisait tant de choses, et plus encore combien il est difficile, en nous y mettant tous, de reprendre son travail là où il l'a laissé.

Vous avez bien voulu nous dire, Madame, que votre mari a pensé sa tâche sans faiblir, pendant toute cette longue année de souffrance. Fin septembre, il me disait encore : "Ne vous tracassez pas, les deux premiers numéros de 91 sont prêts".

Je conçois combien cette préoccupation a pu vous paraître cruelle à certains moments. D'autre part, vous nous aviez encouragés à lui parler et reparler d'histoire, car cette passion le maintenait en vie. A chaque amélioration, à chaque rémission, nous espérions tous, à nouveau, qu'il pourrait achever son œuvre. Après, vous avez ajouté qu'un de ses derniers mots avait été : "La mémoire". Nous en avons tous été profondément émus.

C'est vrai que nous, historiens, nous menons une étrange vie, peuplée sans cesse d'hommes et de femmes, d'enfants parfois, qui demandent à ne pas être oubliés tout-à-fait. Il nous arrive ainsi de prendre nos distances avec le présent, avec ses drames et ses événements, et ce recul nous permet souvent d'aimer mieux nos proches. Et quand nous sommes choqués par eux et que nous oublions un peu les drames du passé, nous arrivons alors à dominer et à comprendre plus facilement ceux-ci.

C'est en parlant du général Michel et des défenseurs du fort de Marchovelette que Monsieur Baudhuin m'a le mieux parlé d'Anne et de ses fils. C'est en grognant sur la disparition des archives de la ville et sur le colonel von Huelsen que je lui ai conté les problèmes de mes enfants. Ces grandes ou modestes figures de notre passé deviennent indissociables de notre présent, car nous aimons, avant tout, l'humain.

Nous avons maintenant un devoir envers notre président qui fut, certes, un des plus chaleureux. Ce devoir sera aussi la marque de notre reconnaissance.

Si, comme le disait récemment un historien italien, "témoigner est l'ultime rapport qu'on peut nouer avec les morts, témoigner est se faire leur passeur, leur messager, leur interprète"⁽¹⁾, nous devons non seulement tenter d'accomplir une partie au moins des rêves de Jean Baudhuin, mais transmettre le message de tous ceux dont il a si bien parlé.

Nous devons garder la MEMOIRE, si chère à ce grand et modeste honnête homme qu'il fut.

Je vous remercie de votre attention.

Les deux allocutions sont suivies de chaleureux applaudissements et après avoir remercié les orateurs, la nouvelle présidente cloture la séance par ces quelques paroles :

"Aujourd'hui, je reprends le flambeau ; Fernand Danhaive le fondateur, l'abbé Hayot, l'abbé Blouard, Joseph Roland, Jean Baudhuin se l'étaient transmis. Chacun a marqué la Société par sa personnalité. Il en sera sans doute de même pour moi.

Comme eux, j'ai la volonté d'y consacrer la meilleure part de moi-même car je crois à la Wallonie et à ses "Racines d'espérance", je crois à l'ancrage au terroir.

Lorsqu'on a voulu défendre l'enseignement de l'histoire, il y a quelques années, les étudiants ont vendu un autocollant "L'arbre meurt s'il perd ses racines et nos racines, c'est l'histoire".

L'histoire, c'est ce qui nous situe dans le temps comme la maison, le village, la région nous situe dans l'espace. A l'aube de 1992, la Wallonie a besoin d'identité, nous nous efforcerons d'y contribuer.

Des projets ? Nous en avons. D'ici peu sans doute, l'inauguration d'une salle Jean Baudhuin qui servira de local et de bibliothèque au Guetteur. Elle pourrait se situer dans le musée des Traditions namuroises qui, cette fois, semble bien avoir trouvé une maison. La formation d'un centre de documentation consacré à l'étude des deux guerres mondiales est également à l'étude.

Soucieux de faciliter et de multiplier les contacts entre les membres de notre association, nous allons à nouveau publier régulièrement le *Guetteur Information*. Faites-nous part de vos souhaits et de vos attentes.

Le Conseil d'administration et moi-même désirons être à votre écoute et œuvrer avec vous pour une meilleure connaissance de notre passé namurois."

Le Guetteur Wallon prolongera en quelque sorte l'hommage rendu à son défunt président en publiant notamment la bibliographie de son œuvre que prépare M. Jean Bovesse.

(1) Danièle SAVENAVE, dans sa préface à *La Trêve*, de Primo Levi (1989).

LIBRAIRIE
Papyrus

Rue Bas de la Place, 28

5000 NAMUR

Tél. 081 / 22 14 21

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

littérature - sciences humaines poche - jeunesse beaux livres

DES SERVICES

commande rapide recherches bibliographiques
 accès aux 300.000 titres actuellement disponibles chez plus de 5000 éditeurs

DES RISTOURNES

aux enseignants aux bibliothèques aux familles nombreuses
 pour les commandes groupées (10 volumes minimum)

CARTE DE FIDÉLITÉ - CHÈQUE CADEAU

AVEC
MA
BANQUE,
J'AVANCE.



Crédit Communal